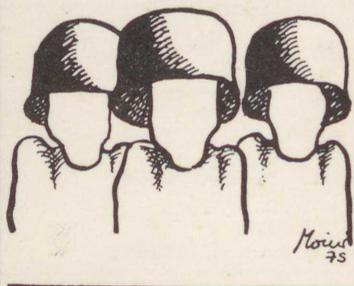




Joë Gom-Leplouc

CIVILISER

L'ARMEE



Benolt Verhaegen

**Réflexions sur
le féminisme**

Marie Gulsse

Rosine Lewin

**La femme
en R.D.A.**

CAHIERS MARXISTES

revue mensuelle

Nouvelle série N° 21 (40)

7^{me} année — Janvier 1976 — 50 F

Sommaire

Joë Gom-Leplouc Civiliser l'armée	p. 1
Rosine Lewin La condition féminine en République démocratique allemande	p. 15
Marie Guisse Une politique cohérente et systématique	p. 23
Benôit Verhaegen Réflexions dialectiques sur le féminisme contemporain	p.29
En diagonale	p. 37
Lire des livres	p. 40
Revue des revues	p. 46

Dessins : Philippe Moins

Comité de patronage : Edmond Dubrunfaut, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers,
Roger Somville, Jean Terfve

Comité de rédaction : Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Augustin Duchateau,
Pierre Joye, Rosine Lewin, René Lonnoy, Jacques Moins, Jacques Nagels,
Claude Renard, Christian Vandermotten, Jean-Paul Vankeerbergen

Rédacteur en chef : Rosine Lewin

Edité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte

Civiliser l'armée

Notes d'ethnologie sur les guerriers belges de Germanie

L'armée est, dit-on communément, un pilier essentiel de l'ordre social, la main de fer, l'instrument de la classe dominante. Ce jugement, trop souvent sommaire, indique bien l'importance unanimement reconnue de la question militaire. Mais les multiples actions politiques que cette analyse peut fonder, les échecs et les succès du mouvement communiste, laissent apparaître, les unes par leurs divergences, les autres par leur importance historique, qu'on ne peut faire l'économie d'une analyse plus approfondie.

D'ailleurs, au moment où la gauche progresse sensiblement en France et en Italie, les exemples récents du Chili et du Portugal rappellent aux démocrates occidentaux sans mémoire le poids dont peut peser une armée dans le processus révolutionnaire.

Plus près de nous, les manifestations des jeunes contre le projet VDB et le développement parmi eux d'un antimilitarisme plus ou moins profond, le progrès du courant favorable au service civil, la syndicalisation ébauchée et le mécontentement manifesté des militaires eux-mêmes nous font voir que la question militaire est un enjeu non-négligeable de la crise politique dans laquelle s'enfoncé notre pays, avec le système capitaliste.

Enfin, les résultats de la conférence d'Helsinki questionnent chacun, même à travers la présentation que la droite en a donné. Pourquoi les pays capitalistes ont-ils fait tant de « concessions », « pour faire plaisir aux Russes », « pour permettre à Brejnev de finir en beauté », etc... ? L'armée veut-elle et peut-elle admettre la coexistence pacifique qui est enfin imposée au système impérialiste ?

Pour garder ou gagner l'initiative politique dans ces conditions, il importe de comprendre comment fonctionne l'institution militaire, aujourd'hui en Belgique, sachant qu'il y a dans ce fonctionnement une large part d'idéologie, c'est-à-dire concrètement une dominance d'habitude et de consentement populaires, même peu enthousiastes (ce qui n'exclut pas le rôle déterminant mais voilé, de la contrainte), et que ce fonctionnement est l'expression — éventuellement avec avance ou avec retard — des contradictions de la société capitaliste au niveau national et au niveau international. Du même mouvement, il faut tracer le projet d'un changement révolutionnaire qui élimine la bourgeoisie pour établir le bloc historique nouveau du prolétariat et de ses alliés.

LA DIMENSION INTERNATIONALE DES LUTTES DE CLASSE

Les conflits internationaux ont été et sont encore le thème privilégié de l'idéologie bourgeoise en matière militaire : nationalismes hier, au service des impérialismes de la guerre 14-18, et hésitants ensuite face aux fascismes; antisoviétisme d'hier et otanien d'aujourd'hui (1).

La situation d'aujourd'hui qui met militairement en présence le camp socialiste, le système capitaliste mondial et les mouvements de libération des colonies ne peut pas être analysée dans les mêmes termes. A cet égard, le résultat trop évident de l'évolution technologique et stratégique et de l'équilibre militaire partiel (et fragile) qui l'a accompagnée, n'est finalement qu'un élément secondaire, encore qu'essentiel, des conditions nouvelles de la lutte des classes au niveau international.

Ce qui est fondamentalement nouveau, c'est l'arrivée — le maintien et le développement — sur la scène internationale d'un protagoniste dont le système de valeurs propre, les intérêts et l'action politique sont différents parce qu'ils échappent aux manichéismes nationalistes des politiques de puissance. Le camp socialiste est non seulement celui dans lequel la révolution sociale a franchi une étape décisive, mais c'est aussi, l'un impliquant l'autre nécessairement (2), celui de la paix, l'héritier de l'internationalisme prolétarien et pacifiste du mouvement ouvrier qui affirme, sans faiblesse ni naïveté, au nom de la démocratie, et de l'efficacité révolutionnaire :

1. que la révolution ne s'exporte pas;
2. que la guerre doit être évitée autant que possible.

Ce sont ces principes qui expliquent l'accord d'Helsinki, et c'est sur cette base que se fonde sa solidarité quand il aide matériellement et politiquement les mouvements révolutionnaires et les mouvements de libération des colonies.

Du point de vue de la pratique révolutionnaire, les conflits interimpérialistes ont en leur temps imposé un cheminement particulier. Car en même temps qu'ils faisaient peser un très lourd et sanglant

(1) En particulier c'est le fil des trahisons de l'internationalisme prolétarien de Vandervelde à Spaak en passant par De Man et encore Spaak.

(2) Notamment, le poids des dépenses militaires pèse fort lourd et ne profite strictement à personne et coûte à tous et chacun; mais plus fondamentalement le socialisme prétend libérer les hommes collectivement de la violence.

fardeau sur le peuple des travailleurs, ils ont entraîné la dislocation de l'appareil d'Etat impérial russe et spécialement celle de l'armée. Dès lors, la construction de l'armée rouge sur les ruines de l'ancien régime a joué un rôle déterminant dans l'élimination ultime de ce dernier par la première révolution socialiste.

Plus tard, pour les mouvement de libération des colonies, la construction d'une armée « rouge » s'est faite souvent dans des conditions assez semblables à celles qui ont prévalu en Russie, à savoir la destruction de la société d'ancien régime, par la colonisation, et l'intervention militaire extérieure du monde capitaliste (ex. Chine, Indochine, Cuba, colonies portugaises...). Mais cette similitude — bien approximative d'ailleurs, fût-ce à cause de l'aide du camp socialiste — ne déborde pas les conditions *particulières* de la destruction *exogène* de l'appareil d'Etat et ne fonde donc nullement une loi universelle qui serait celle de la « lutte armée », contradictoire des deux principes énoncés ci-dessus et susceptible d'amalgamer en général guerre civile, lutte nationale et révolution socialiste (3).

Le militarisme gauchiste de Trotsky et de ses héritiers avoués ou inconscients qui exhibent ce slogan a été battu en 1917 et en 1928, et le bilan plus récent de l'aventurisme armé qui a été esquissé avec vigueur par R. Debray pour l'Amérique latine (avec une certaine lucidité dans l'autocritique, et quelque superficialité dans l'incantation démagogique épisodique contre le « réformisme néo-stalinien ») est lui aussi sans appel. Il faut souligner le caractère profondément bourgeois-idéaliste de l'analyse qui prétend justifier cet aventurisme et n'est finalement qu'un discours mythologique où le Révolutionnaire reçoit les attributs de Tarzan libérateur, de Robinson et du Père Evangéliste. Ce mythe ne dépasse pas la duplication bornée, réductrice et non-dialectique — sinon fantaisiste — de l'exemple soviétique (éventuellement affublé d'un postiche cubain), et il procède d'un double refus politiquement très significatif. D'une part refus de prendre en compte la « coexistence pacifique » et de reconnaître qu'elle est une grande victoire imposée à l'impérialisme par les forces de paix, qu'elle est une base meilleure, moins coûteuse, pour la révolution dans tous les pays, comme la conquête du suffrage universel arrachant à la bourgeoisie une sorte de coexistence pacifique nationale a constitué une base meilleure — non une condition suffisante — pour la révolution prolétarienne dans chaque pays (4). D'autre part refus de prendre en compte le rapport des forces particulier à chaque pays et spécialement mépris plus ou moins conscient pour les luttes de masse et pour l'organisation de la classe ouvrière et des masses populaires, militarisme « de gauche » fondé sur une apologie élitiste de la violence (qui alimente un sectarisme pathologique).

(3) Ailleurs, indépendamment du rôle décisif de l'armée de libération soviétique, les formes de la lutte et de la victoire des résistants antifascistes de l'Est de l'Europe et des Balkans en 1940-45 ont été à la mesure de l'espace de colonisation, économique, politique et militaire des nazis qui a éliminé les structures féodales et bourgeoises nationales autonomes.

(4) Le mépris de la coexistence pacifique et celui des conquêtes démocratiques de la classe ouvrière vont d'ailleurs souvent de pair et accompagnent d'ordinaire la dénégation plus ou moins subtile du caractère socialiste des révolutions dirigées par les partis communistes dans différents pays.

L'ARMEE ET LA NATION

Les principes évoqués précédemment traduisent la conviction scientifique des marxistes qui estiment que le facteur historique décisif de la révolution socialiste est la lutte de masses sur des objectifs de classe, pour la paix en particulier et pour la démocratie sous toutes ses formes.

De ce point de vue, la question militaire fondamentale est de savoir si l'armée reflète, et comment, l'évolution du rapport de force entre les classes sociales, concrètement si la classe ouvrière peut jouer un rôle dans l'orientation de la politique militaire, et comment. Il est clair que ce rôle était presque nul au 19^e siècle — ce fut le siècle des massacres ouvriers, des Thiers et Cavaillac — et qu'il fut entièrement dévoyé par la II^{me} Internationale en 14-18 — ce fut une hécatombe.

Ensuite, la préparation indécise de la guerre contre le fascisme, la Résistance puis la victoire ont traduit, qualités et défauts inclus, le progrès des idéaux de la classe ouvrière dans la détermination de l'action militaire, idéaux antifascistes et démocratiques qui se sont imposés pour un temps aux réticences, aux sympathies honteuses ou déclarées et aux complicités de la bourgeoisie occidentale, idéaux qui ne sont pas totalement récupérables ni récupérés dans l'idéologie atlantiste qui sert d'appui à l'impérialisme américain.

Depuis lors on a pu voir que l'armée peut même parfois être « en avance », spécialement semble-t-il, dans le cas où elle est mise au centre de la vie politique par la guerre coloniale et les luttes de libération. Il faut noter que ce progressisme relatif de l'armée peut alors exprimer aussi le dynamisme de la petite bourgeoisie qui s'oppose plus ou moins radicalement à l'oligarchie compradore et au système monopoliste international, et que l'alliance politique qui peut se nouer sur certains objectifs n'est pas à l'abri des contradictions. (Voir par ex. les « remous » au sein du M.F.A. portugais).

Aujourd'hui pour notre pays, l'enjeu est le suivant : peut-on assurer dans l'armée, et comment, un rapport de force aussi favorable à la classe ouvrière qu'il peut l'être dans la société civile. Autrement dit, peut-on faire en sorte que l'armée ne soit pas un bastion réactionnaire et potentiellement la force de fer et de feu qui tenterait de briser et de renverser le cours d'une révolution socialiste qui serait entreprise chez nous (ou chez « nos alliés » ou ailleurs, dans un pays à protéger de lui-même).

COMPRENDRE LA MUETTE

Le sentiment commun à propos de l'armée s'exprime bien dans la formule « à quoi ça sert » qui vaut surtout par le préjugé approximatif que « ça » ne sert à rien. Ce sentiment est quasi unanime chez les miliciens et assez largement répandu chez les militaires de carrière eux-mêmes : les responsables disent que « la motivation » n'y est pas (ou plus), dans ce merveilleux jargon behavioriste qui inspire d'autre part les psychologues des patrons industriels.

Effectivement, l'utilité honorable — idéologiquement présentable — de l'institution tend vers zéro, qu'elle soit militaire, sociale ou individuelle.

Militairement d'abord, l'évolution technologique et stratégique tend d'une part à affaiblir la présentation manichéenne (héritée du

nationalisme) de l'Ennemi — le communisme, c'est assez vague et trop ubiquiste, beaucoup moins évident que les « Russes » (on dit encore « voilà les Russes » à la frontière de la RDA), et les Russes ne sont pas nos ennemis héréditaires — et d'autre part à marginaliser l'effort militaire classique par rapport à la « dissuasion » NBC (5), l'articulation entre la guerre NBC et la guerre conventionnelle étant très mal perçue et pas du tout comprise par la grande masse des militaires. A croire la rumeur, l'OTAN, « les Américains », comptent sur les Belges pour une résistance chiffrée entre 7 minutes et 42 heures ! Cette incompréhension n'est pas étonnante car la guerre dite moderne, depuis les bombardements de Londres et de Dresde, vise surtout les populations civiles et le potentiel économique, et depuis Hiroshima, elle peut même se mener « au presse-bouton » de sorte que, ni cibles ni chasseurs pour l'essentiel des événements, la plupart des militaires se sentent finalement hors du coup, prêts à « foutre le camp si ça se gâte » comme ils le confient volontiers en privé aux miliciens (6).



Socialement ensuite, l'armée n'est pas engagée profondément, ni matériellement ni moralement, dans des tâches d'intérêt public. Et s'il arrive qu'exceptionnellement une mission importante de cette sorte soit décidée, elle est perçue dans le système de valeurs propre au cadre militaire comme une corvée et comme une perturbation. Ainsi on rumine encore dans les popotes les patates de l'hiver 74. Et parallèlement, dans le même esprit, le service civil est totalement méprisé.

Enfin, quant aux individus, l'armée est organisée de telle façon que la quasi-totalité des miliciens n'y exercent, fût-ce occasionnellement, aucun métier véritable — ni le leur, ni un autre que l'armée choisirait de leur apprendre — et que le cadre lui-même est souvent *confiné* dans des tâches qui demandent peu de qualification et d'engagement personnel.

Dans ces conditions on comprend mieux que l'instruction des recrues soit souvent bâclée et menée sans conviction, tant pour les cours que pour l'exercice de terrain. De même, que la discipline apparaisse vide de sens et qu'elle se relâche. Même le sport, objet

(5) A l'armée on cause en code abrégé, pour tromper l'ennemi et décourager l'espion. NBC : Nucléaire, Bactériologique, Chimique.

(6) La rumeur veut aussi que le charroi — en état de marche — suffirait à peine à l'évacuation prioritaire des familles belges d'Allemagne. Ce qui est matériellement fantaisiste mais psychologiquement significatif.

de trop de déclarations vibrantes, est largement négligé (7), sauf parfois dans les unités d'assaut de l'infanterie, et les manœuvres — hors le bol d'air — relèvent surtout du camping éthylique (ce qui distrait tristement une partie du cadre semble-t-il).

Pour comprendre ce manque de motivation, il faut encore considérer quelques facteurs particuliers qui se conjuguent aux explications de fond et qui relèvent de la structure formelle hiérarchisée du système social clos de l'armée.

D'abord, à la base, l'instruction militaire de la masse des soldats est en général fort superficielle : on continue à faire de la chair à canon, le drill tenant lieu de philosophie au troufion — c'est le yoga du soldat occidental. annoncent les instructeurs — et le camouflage feuillu suffisant à son génie, sinon à sa protection. Tir de trois fois cinq cartouches et apprentissage du demi-tour cadencé à la dernière leçon — ô réalisme enfin, ou presque — : la recrue peut recevoir la brosse et le torchon qui lui tiendront compagnie



pendant les neuf mois qui feront de lui un homme. D'autre part, les instructions longues (3 mois et plus) semblent conduire d'ordinaire à une spécialisation très étroite pour des tâches très divisées : ce système ne produit jamais que des manœuvres spécialisés sans qualification réelle, ce qui explique partiellement le gaspillage fréquent des matériels mal entretenus.

Ensuite, de façon générale, le niveau intellectuel de l'instruction, puis celui des fonctions des soldats, sont totalement inadaptés à la diversité et à l'élévation moyenne des niveaux d'étude atteints par les miliciens. Comme ils ont tous le même grade, soldat, ils doivent donc recevoir tous la même instruction, et celle-ci ne saurait

(7) Pas pour les sportifs professionnels qui eux vivent en marge de la troupe et servent à la publicité *pro domo*.

être qu'élémentaire. De toute évidence ce système n'a pas changé depuis plus d'un siècle et est le fossile d'une société où 80-90 % des jeunes étaient issus d'une campagne quasi analphabète. Cette rigidité peut d'ailleurs aussi être définie du point de vue du cadre, et en particulier des instructeurs, dont la qualification et les fonctions sont fortement hiérarchisées elles-aussi, au *détriment* des sous-officiers et des officiers subalternes.

Enfin, comme la qualification du cadre est faible en moyenne — à cause du blocage hiérarchique et de la politique de recrutement —, l'hiatus entre la guerre NBC et la guerre conventionnelle prend une dimension psychologique concrète : la guerre NBC est un épouvantail et un mystère, ce qui sans doute en l'espèce n'est pas un hasard car une connaissance plus approfondie pourrait donner à réfléchir.

Et pourtant cette institution « qui ne sert à rien » aux yeux du plus grand nombre de ses membres a gardé jusqu'à présent une certaine cohésion.

LE BON COTE D'UN SYSTEME CARCERAL

Il y a paraît-il des filous qui se plaisent en prison. Le mâle véritable lui, se souvient des bons côtés de son service militaire. Les mauvais côtés n'étaient, d'évidence, que le juste revers et châtement de ses mauvais penchants, ceux d'une jeunesse qui ne valait plus celle d'avant : depuis il est devenu un homme.

Ainsi donc, ce qui était et est encore une contrainte radicale — l'insoumis va en prison, le service civile coûte au moins deux ans au lieu de 10 mois — a progressivement été accepté comme une sorte de rite de passage dont la vertu désignée est de faire des hommes. Il faut donc supposer que la société militaire tend à inculquer aux miliciens les règles et le modèle dominants de la société civile, si bien que les inconvénients de cette éducation sont rapidement occultés et oubliés.

Ce modèle militaire, on le verra ci-après, ressemble comme un frère à celui des prisons : si l'on veut bien se souvenir que le temps où la masse ouvrière était hors-la-loi, déclarée dangereuse et immorale, à rééduquer, et à mater au besoin, on conviendra que ce coussinage n'est pas folklorique.

De façon générale, il s'agit de faire respecter une discipline molle — le sergent est bon enfant à ses heures — mais extrêmement tâtilonne et artificielle (vêtements, tenues, horaires, etc...). Le respect en est acquis essentiellement parce que dans la pratique habituelle et commune, le milicien n'exerce jamais de droits — il obtient des faveurs — et n'a jamais de devoirs précis — il obéit à ses supérieurs — car les droits et devoirs prévus au règlement sont bien plus pénibles que cette pratique commune : avis aux emmerdeurs. Encore faudrait-il d'ailleurs que les miliciens connaissent bien ce règlement, ce qui n'est pas le cas puisque « ce n'est pas nécessaire » leur a-t-on dit en bâclant à l'instruction un cours qui ne va guère au-delà de l'énumération des diverses sanctions.

Ce principe général de fonctionnement acquiert une efficacité redoutable d'humiliation dans les conditions de vie particulière imposées à la caserne : vanité des tâches accomplies (cfr la fabrication des confetti en prison); dépendance financière, la solde ne

constituant qu'un argent de poche; promiscuité permanente; nourriture et habillement rudimentaires; répression sexuelle de fait par le contrôle des horaires de temps libre, accentuée par l'isolement social et culturel d'avec la population allemande; trouille-méfiante du cadre subalterne chargé de l'application imprécise du règlement et soumis lui-même à un contrôle hiérarchique qui peut être extrêmement brutal.

Les effets apparents de ce système carcéral (relisez ces § en remplaçant milicien par prisonnier. etc.) sont tout à fait caractéristiques. D'abord, expression d'un refus réprimé, les miliciens paresseux et tirent la carotte consciencieusement pour la plupart des activités, et les matériels qui leur sont confiés sont presque toujours mal entretenus et gaspillés, sinon carrément sabotés. Mais le plus frappant, ce sont les conduites de fuite et de régression infantile : l'hygiène est négligée; la fierté du troupière est de pêter, roter et gueuler avec application; la virilité se porte en bandoulière, sublimation d'un déploiement de misère qui ne dépasse guère le bordel, le sex-shop ou le touche-pipi; l'alcool unit les cœurs et fait passer — mal — les crises « de boulette » quand le décompte minutieux des jours (des boulettes) devient pénible; un certain nombre des plus désespérés se suicident et ne se ratent pas; l'évasion, pour une nuit ou un week-end, fournit l'échelle des audaces. A quoi il faut ajouter que les activités culturelles collectives sont en moyenne à peu près nulles et souvent médiocres, et que les conditions de la vie pratique ne facilitent guère leur exercice individuel.

Le système cohérent des règles, des conditions et des effets apparents décrits ci-dessus acquiert par le jeu des interactions deux dimensions supplémentaires. D'une part, à mesure que tâches insignifiantes et corvées deviennent omniprésentes et que les maigres acquis de l'instruction se perdent, c'est la dominance de la *punition* comme référence de la plupart des activités. Spécialement c'est ainsi que s'accélère la destruction de tout intérêt personnel pour les tâches commandées, que l'hygiène se détériore et que se renforcent les préjugés sexistes à l'égard des travaux domestiques. Et les punitions n'améliorent pas les relations des « boys » avec le cadre. D'autre part, c'est l'*inefficacité bureaucratique* qui se généralise, chacun tendant à s'activer le moins possible et réclamant du renfort. La spirale inflatoire des effectifs — et du prestige des chefs — est d'ailleurs bien servie par l'extrême division des tâches : par exemple, une clé par personne, et un horaire pour chaque détenteur de clé; clés dans l'armoire, clé de l'armoire, clé du local où se trouve l'armoire, etc... chacun se rend indispensable à bon compte et chaque chose est soigneusement protégée des vents.

La grande efficacité du système carcéral apparaît enfin dans l'élimination des réactions collectives. L'arbitraire de fait, toléré à mesure des possibilités de fuite et pour peu que les conditions de vie ne se dégradent pas excessivement, laisse énormément de place aux arrangements individuels et à la combine, et très peu à une réaction de solidarité collective. En particulier les miliciens n'ont qu'un profond désintérêt pour les Comités de Contact et d'Information (CCI de bataillon), ce qui est d'autant plus compréhensible que ces organes n'ont en fait aucun pouvoir sur le commandement (8). Il en va de même pour les journaux de bataillon stencylés

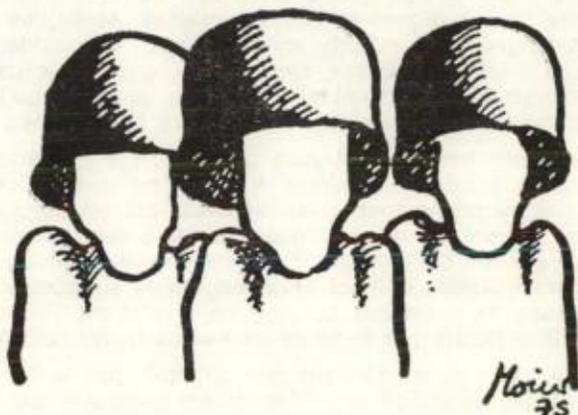
(8) VdB se fait rire et frémir pour pas cher en déclarant qu'il s'agit quasiment de soviets organisés à son initiative.

qui sont totalement contrôlés et parfois même presque entièrement écrits par les officiers responsables.

Par contre, les seules réactions collectives visibles relèvent de la mystification bonasse. Ainsi une pseudo-opposition de surface au système reproduit inconsciemment, mais avec zèle, les règles auxquelles elle prétend soustraire : humiliation du « bleu » par le « super » — et par les intermédiaires : à l'armée l'ancienneté est un grade et donc un critère de compétence-; fuites collectives et infantiles. Ainsi le système est clos symboliquement.

UNE CARRIERE LOIN DES BELGICAINS

Du point de vue des gardiens de l'institution, l'inutilité apparente actuelle de l'armée n'autorise qu'une réponse, idéologiquement acceptable, à savoir le projet d'une intégration sociale semblable à celle des fonctionnaires. Mais cette réponse est encore bien vague — on en voit davantage les signes en Belgique (9) — parce qu'elle



est fortement marquée par l'insécurité psychologique de la situation des militaires de carrière, insécurité qui crée un danger latent de corporatisme mercenaire.

Cette insécurité psychologique tient pour une bonne part à la *déqualification* dont sont victimes un grand nombre de sous-officiers et officiers subalternes et qui résulte de la hiérarchie formelle des tâches et de l'enlisement bureaucratique dans le système carcéral (10). L'inaptitude réelle et réputée au travail civil ne va pas sans quelque aigreur et est renforcée par l'*isolement colonial* dans lequel vivent les militaires de carrière, d'autant que cette situation coloniale comporte des avantages matériels non-négligeables.

(9) Par exemple dans l'évolution d'un service comme l'I.G.M. ou, à un autre titre, dans ce qu'on appelle ici la politisation du syndicat des sous-officiers.

(10) C'est littéralement la fable du maître et de l'esclave. L'exemple des officiers chassés il y a peu de l'armée, et spécialement celui du médecin soucieux du service de la collectivité, a provoqué un choc en profondeur et est très significatif de la prise de conscience en cours et de l'épaisseur du malaise parmi les hommes de valeur qui ont choisi le service de l'Etat.

La situation matérielle du militaire de métier en Allemagne présente en effet un certain nombre d'avantages relatifs : logement gratuit ou à très bas prix; prime d'éloignement en DM; voiture, essence, alcools hors taxes; repas et achats divers dans les cantines; etc... A quoi s'ajoute parfois un deuxième salaire de l'épouse employée comme MOC (11) dans des conditions aussi favorables et sans grande concurrence sur le marché de l'emploi. Tous ces avantages sont évidemment justifiés par le sacrifice de l'éloignement mais n'en permettent pas moins un train de vie plus élevé qu'en métropole, si bien que la mutation en Belgique constitue d'ordinaire une chute sociale brutale, et une sanction extrême.

Il faut ajouter en passant que le service réputé plus dur — gardes, consignes, alertes, etc... — est assorti de récupérations confortables et de primes, et qu'il est compensé, d'initiative, à tous les niveaux hiérarchiques par un laxisme injustifiable pour les horaires et les congés.

A l'instar des colons belges au Congo en leur temps, le militaire FBA (12) passe donc souvent pour un parvenu, d'autant que ses contacts avec la Belgique s'estompent au fil du temps et se réduisent parfois à quelques relations familiales. Après une vingtaine d'années d'éloignement, parfois marié à une Allemande, passant ses vacances à la Costa Brava, ses enfants ignorant le pays et n'y ayant pas d'amis, plus d'un militaire constate lui-même qu'il ne connaît plus grand monde en Belgique et qu'il s'y sent un peu étranger.

Cet isolement est d'autant plus grand qu'il n'y a aucune intégration dans la société allemande. Villages ou cités, clubs, cantines, écoles et magasins tout à fait séparés, les relations avec nos chers alliés ne vont en général guère au-delà des protocoles officiels et de quelques commerces. Et si d'aventure, un militaire prend une ménagère indigène celle-ci sera longtemps soupçonnée d'avoir été « ramassée dans un bar ou une boîte », c'est l'aumonier qui vous le dit. Et il paraît que le souci de ne pas frayer est réciproque.

Cette vie de colons, d'autant plus intense que la garnison est petite et éloignée de Belgique — l'isolement géographique était plus fort encore dans un passé récent —, tend très naturellement à fossiliser le comportement politique et social. On trouve encore ici, par exemple, une forte densité d'unitaristes pas même régionalisés, de royalistes garantis d'origine, et de Flamands partisans acharnés du bilinguisme. Au-delà de ces originalités, on découvre un petit monde assez apolitique, conservateur, plutôt de droite, dominé de façon plus ou moins sensible par quelques officiers pour lesquels la lecture du NEM tien lieu de culture politique, mais ce petit monde est surtout profondément pétri d'incompréhension face aux réalités politiques belges, voire carrément ignorant de ces réalités.

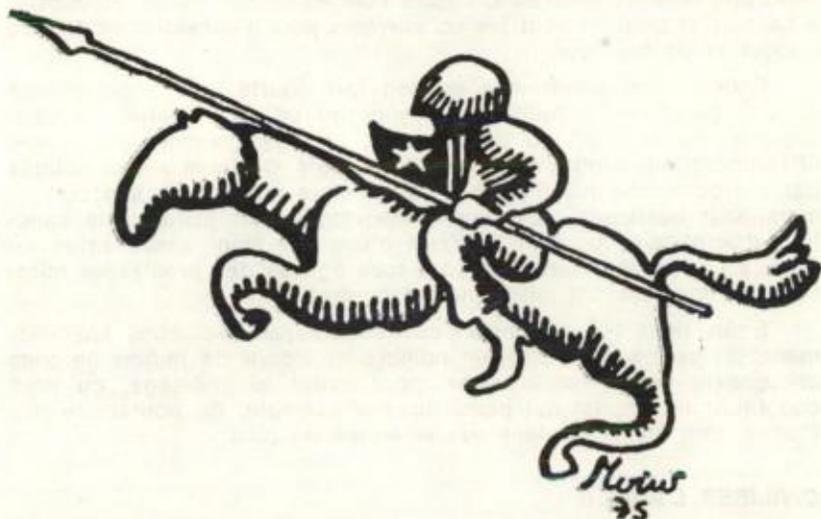
Par exemple, dans ce curieux microcosme colonial, le syndicalisme est lui aussi assez particulier. Aujourd'hui comme aux origines, il semble s'appuyer surtout sur une réaction de défense plus ou moins consciente des sous-officiers. Car si le temps n'est plus au mépris hautain et aristocratique des officiers pour leurs subordonnés, qui font souvent le plus gros des corvées et même du travail, la hiérarchie sociale est encore très marquée, surtout en dehors

(11) Main-d'œuvre civile.

(12) Des Forces Belges en Allemagne (BSD : Belg. Strijdm. in Deutch.).

des heures de service : clubs et bars séparés, rues distinctes dans les cités, et plus généralement hiérarchisation des épouses et des enfants dans la vie sociale.

Mais la cohésion de corps l'emporte largement encore, si bien que de toute évidence le syndicalisme corporatiste est manipulé par la hiérarchie. Ce fut particulièrement clair récemment quand la Centrale Générale des Syndicats Militaires (CGSM) elle-même mit sans réserve en avant les arguments gouvernementaux relatifs à la crise économique pour dissuader ses membres de réclamer l'exécu-



tion d'accords pourtant anciens en fait de barèmes et pour les convaincre de se contenter de réalisations partielles en invoquant de surcroît le devoir patriotique (13). Mais ces arguments passent de moins en moins bien (notamment sous l'influence des « Belges »).

Il faut préciser d'ailleurs que même le syndicalisme corporatiste est très faible. De fait il s'agit le plus souvent d'une extrapolation de telle ou telle des activités sociales, culturelles et familiales, de sorte que les effectifs proprement syndicaux sont peu nombreux et peu mobilisables et que les moyens propres — en militants préparés et en matériel — de l'organisation sont très limités, même la simple coordination avec « les Belges » se faisant difficilement (cf remous récents dans la C.G.S.M.).

Une place à part doit être faite enfin aux V.C. (14) qui sont engagés depuis peu par contrats de 2 et 3 ans. Le recrutement semble avoir touché surtout jusqu'ici une sorte de « lumpen prolétariat » de jeunes sans métier (15). Mais quoique relativement isolés

(13) « Nous n'allons pas descendre dans la rue comme des ouvriers » disait-on de même.

(14) VC : SVCCT : Soldat Volontaire de Carrière à Court Terme.

(15) Dont une bonne part de pré-délinquants et de délinquants mineurs dont l'engagement a été négocié indirectement avec le juge : on peut certes douter de la valeur éducative d'un système qui n'est guère différent dans son principe de celui de la prison, mais au moins faut-il reconnaître dans ce cas un certain nombre d'avantages relatifs réels.

des miliciens par leur statut de sous-caporaux et par leur mode de vie différent en dehors des heures de service, les V.C. subissent néanmoins de façon identique, comme soldats-prisonniers, le système carcéral et l'inutilité décrits plus haut. Avec la différence notable que le mois de douce vita vaut au célibataire une dizaine de milliers de francs d'argent de poche, c'est-à-dire ribote. Par ailleurs, à plus grosse carotte plus gros bâton : les rapports gardiens/prisonniers sont en général pour eux les plus tendus et les plus durement disciplinaires, et ils sont souvent fortement méprisés, et jalouxés plus ou moins consciemment, par les sous-officiers et caporaux dont ils pourraient rendre l'encadrement moins nécessaire à l'avenir et dont ils sont les concurrents pour l'immédiat en fait de budget et de barèmes.

Encore que l'expérience en soit fort courte, ces engagements de V.C. paraissent actuellement comporter un gros déchet : il semble bien qu'un quart ou un tiers des engagés récents ont rompu et rompent leur contrat après quelques mois. Certains y sont obligés par les commandants d'unité — c'est alors une ultime sanction — mais pour beaucoup, que leur comportement ait justifié une sanction disciplinaire ou non, il s'agit d'une réaction, assez saine au fond, à une réalité bien en-deçà à tous égards des promesses mirobolantes qui leur ont fait signer le contrat.

Enfin, dans les circonstances économiques actuelles spécialement, on peut supposer qu'un nombre croissant de jeunes garçons choisissent le contrat à terme, pour éviter le chômage, ou pour constituer un capital qui permette, par exemple, de poursuivre des études, tout en ne perdant qu'une année de plus.

CIVILISER L'ARMEE

Pour conclure ces notes il faut revenir à la question de fond évoquée précédemment : à quoi sert l'armée, quand bien même beaucoup de militaires et la quasi-unanimité des miliciens pensent vaguement qu'elle ne sert plus à rien.

Pour rappel sommaire, depuis qu'un certain équilibre militaire a réduit fortement les possibilités d'agression armée contre les pays socialistes, l'expérience historique récente montre que l'armée belge remplit deux rôles principaux de gendarmerie du capitalisme belge et international (16). D'une part, dans le Tiers-Monde où nos troupes ont servi d'appoint en Corée et de fer de lance au Congo-Zaïre, et où, de façon générale, nous nous intégrons au système d'intervention militaire (et bien sûr économique) dirigé et dominé par les U.S.A. D'autre part, en Belgique même, où l'armée est intervenue en 60-61, ou plus récemment pour casser les grèves des dockers par exemple. La part croissante de la gendarmerie dans l'effort militaire n'est à cet égard qu'une des dimensions du choix politique réalisé, car le matériel classique dont dispose l'armée est d'une puissance redoutable pour mener une guerre civile ou pour réussir un putsh. L'exemple grec, au plus près de nous à de nombreux égards, fait voir ainsi à quoi servent les plans de l'OTAN qui à chaque manœuvre associent un scénario de politique-fiction pour les pays partici-

(16) Sans oublier les fonctions économiques du complexe militaro-industriel désigné par feu Eisenhower lui-même.

pants (17), à quoi servent aussi les listes de suspects tenues à jour par la Contre-Intelligence militaire et utilisées pour mettre de côté les militants communistes.

Aussi bien ou même mieux qu'un nationalisme antirusse sans racine, et qu'un anticommunisme trop abstrait (et trop politique), l'inutilité apparente de l'armée est somme toute un excellent camouflage de ses fonctions réelles, et le conditionnement idéologique qui s'organise sur cette base a d'incomparables qualités.

Quant aux militaires de métier d'abord, le système actuel définit de potentiels mercenaires inclinés à défendre une vie tranquille et des avantages matériels qu'ils croiraient menacés, et au moins à ne pas risquer de les perdre, d'autant qu'ils sont isolés socialement et politiquement par rapport au pays et par rapport aux mili-



ciens, et à mesure qu'ils ressentent leur situation comme un piège professionnel, sans retour possible vers la vie civile, spécialement en période de crise économique et de fort chômage.

Quant aux miliciens ensuite, le système tend à inculquer une morale de l'individualisme débrouillard et égoïste et à faire reconnaître ainsi la légitimité d'un ensemble de rapports sociaux fondés sur la contrainte, les punitions, l'obéissance et la flagornerie. En rendant l'aliénation ordinaire et en excluant largement la solidarité et l'action collective, la possibilité est de plus donnée d'utiliser la troupe dans des opérations dont l'importance politique pourrait ne pas lui apparaître pendant un temps plus ou moins long. Mais cette possibilité diminue à mesure des progrès relatifs à l'éducation des jeunes et de l'information démocratique, ce qui explique le recours à des V.C.

Dans les deux cas on voit bien que la logique du système militaire vise de fait au statu quo social et profite donc au capital, contre la volonté et les tentatives de changement social dont la classe ouvrière est le moteur historique et organisé. En plus des revendications fondamentales « classiques » d'ordre global qui concernent la participation de la Belgique à l'OTAN et les budgets relatifs à cette participation, il apparaît donc important de mettre en

(17) En général il s'agit de troubles et de grèves dans la mère-patrie. Avec plus ou moins de détails. De même pour les manœuvres des unités stationnées en Belgique.

cause l'institution militaire elle-même, de démonter d'abord le mécanisme conservateur et réactionnaire derrière la prétendue neutralité, mais encore de proposer des changements qui rendent l'armée plus proche de la nation.

Contre ceux qui veulent militariser la société — contre les projets de Défense globale du Territoire chers à Weber, VDB et à la mafia de l'Union Nationale des Officiers de Réserve (U.N.O.R.) — il s'agit de civiliser l'armée, de lui imposer une logique de fonctionnement perméable à toutes les classes de la société, de renforcer les facteurs démocratiques qu'elle contient déjà.

Dans cette perspective, il faut que les autorités civiles et les citoyens puissent utiliser, au maximum, le potentiel humain et matériel de l'armée, il faut que l'armée devienne utile pour la collectivité et pour les individus.

D'abord en généralisant la notion de service : tout milicien devrait consacrer une part de son temps à effectuer des tâches civiles d'utilité publique ingrates ou insalubres — hygiène publique, transports de nuit et de W.E., terrassements, hôpitaux, etc... Il devrait être payé normalement pour ce travail — pour l'entièreté du service — au moins au salaire minimum légal, être dirigé par des civils responsables et soumis à la législation sociale normale (par ex. pour le droit de grève). Ces services d'utilité publique pourraient être rendus également dans des pays du tiers-monde, mais il va de soi que nous n'avons rien à faire en Allemagne Fédérale (18).

Ensuite en organisant systématiquement une formation individuelle réelle : par exemple chacun pourrait en six mois de service apprendre intensivement une langue (utile à l'armée, celle d'un ami ou d'un « ennemi », l'autre langue nationale), les chauffeurs pourraient tous faire un apprentissage de mécanique, chacun en général pourrait apprendre un deuxième vrai métier à défaut de pouvoir exercer le sien propre, et le niveau opérationnel de combat ne baisserait pas en qualité.

Du point de vue de l'organisation, cette réorientation radicale implique un développement des droits individuels, sociaux et politiques — les militaires sont des citoyens en uniforme — et la généralisation du statut de fonctionnaires civils à tous ceux qui n'auraient pas des fonctions de combattants exclusivement ou principalement (ex. I.G.M.).

Il va de soi que la recherche d'une nouvelle politique militaire inspirée de ces principes ne dispense pas de mener une action plus immédiate. Par exemple pour la liberté d'information et d'expression politiques des miliciens et des militaires, condition d'une reconnaissance démocratique de la société civile. Mais en attaquant à la racine le double système carcéral et colonial dont on a vu la cohérence, en le faisant s'ouvrir à la vie civile, seule une telle politique permet de s'opposer à la constitution *en cours* d'une armée de métier qui ne rencontre actuellement ni l'opposition de la très grande majorité des jeunes ni celle du cadre professionnel, les uns espérant la diminution ou la suppression du service et les autres ne dédaignant pas un renforcement corporatiste.

Le choix est là : ce sera une armée de civils ou une armée de candidats mercenaires.

(18) Sur ce point on retrouve la politique de coexistence pacifique et de dissolution des blocs qui a la signification militaire et politique la plus globale et la plus fondamentale.

La condition féminine en République Démocratique Allemande

« La femme en R.D.A. », « La femme dans le socialisme », « Femmes et société », « Problèmes de la qualification féminine », « Mesures en faveur de la formation des femmes dans les écoles techniques supérieures », « Recherches en matière de promotion des femmes et jeunes filles », etc., etc.

Pourquoi donc le thème de la condition féminine prend-il une place si importante dans la littérature politique, scientifique et juridique de la République démocratique allemande ?

La première réponse qui vient à l'esprit est d'invoquer l'Année Internationale de la femme. C'est une mauvaise réponse : si 1975 a été en RDA le signal de diverses manifestations — dont la moins spectaculaire n'aura pas été le Congrès mondial des femmes, à Berlin en octobre — cette année n'a nullement marqué un tournant dans la politique de la condition féminine.

Ce qui frappe au contraire, c'est la continuité de cette politique, et plus encore sa remarquable cohérence.

Cohérence entre la doctrine et l'action, cohérence dans l'action menée par le gouvernement et le Sozialistische Einheitspartei (SED — Parti socialiste unifié) — à tous les niveaux, sur tous les plans : on se trouve en présence d'un projet politique très élaboré qui, prenant appui sur le marxisme et sur les traditions du mouvement révolutionnaire allemand, exploite systématiquement toutes les ressources d'une convergence fondamentale d'intérêts entre la femme et la société socialiste, sans escamoter pour autant les obstacles qu'il reste à surmonter.

RETOUR AUX SOURCES

La République démocratique allemande a été fondée en 1949.

Quatre ans auparavant, l'Allemagne hitlérienne était vaincue. Le pays, détruit, fut occupé et divisé. A l'Est comme à l'Ouest, la population avait subi plus de vingt ans d'endoctrinement nazi, exaltant la supériorité de la race aryenne et sa mission sacrée, glorifiant la force et la guerre, désignant le bolchevisme et la juiverie comme ennemis du peuple allemand et cibles de sa haine, interdisant partis démocratiques et syndicats, brûlant les livres « pervers », réduisant la femme aux fonctions de reproductrice, de soldate, de cuisinière.

En dépit des leçons de la défaite, ces vingt années ne pouvaient être effacées d'un trait de plume.

Mais le retour aux sources de l'histoire du mouvement ouvrier allemand a été salutaire, car cette histoire est d'une grande richesse, même dans le domaine de la condition féminine.

Une date-clé à cet égard : 1879, année de la parution (illégal) du fameux ouvrage d'August Bebel « La femme et le socialisme ». Malgré les interdictions et des chicanes de tout genre, le livre connut une résonance énorme — en trente ans, 42 éditions en allemand et des traductions en quinze langues. C'est que déjà à la fin des années soixante, un débat avait surgi parmi les travailleurs allemands à propos de la place à faire aux femmes, aux ouvrières. Nombre d'entre eux considéraient les ouvrières comme une concurrence d'autant plus dangereuse qu'elles étaient ignorantes, et des associations ouvrières avaient interdit l'accès de leur profession aux femmes.

Pour Marx et Engels cependant, l'intégration des femmes dans le processus de production était un phénomène déjà en cours et essentiellement progressiste. Il s'agissait pour eux non de lutter (vainement) contre l'emploi féminin, mais d'entraîner les femmes dans le combat de la classe ouvrière et de lutter contre la double exploitation de la femme.

« La femme et le socialisme » de Bebel s'inscrit à droit fil dans la pensée de Marx et Engels. Il insiste sur l'importance du problème des femmes et souligne les potentialités dont il est porteur. L'irruption des femmes dans le prolétariat offre, montre Bebel, de nouvelles possibilités de populariser le socialisme scientifique, de combattre des préjugés tenaces, de gagner de nouveaux alliés à la classe ouvrière. La pleine libération de la femme ne pourra, écrit-il, être assurée que par une organisation socialiste de la société, laquelle ne sera réalisable qu'avec le concours actif des femmes. Et il était clair pour Bebel que le recours à des formes particulières d'action était indispensable pour toucher et organiser les femmes.

« LA QUESTION DE LA FEMME », IL Y A PRESQUE CENT ANS

Nous sommes les contemporains d'une grande évolution sociale, qui prend tous les jours de plus vastes proportions. Un mouvement, une agitation des esprits se manifestent dans toutes les classes de la société avec une intensité de plus en plus grande. Tous s'aperçoivent que le terrain se dérobe sous leurs pieds. Il a surgi une série de questions, sur la solution desquelles on discute dans les deux sens. Une des plus importantes qui se pose est celle que l'on appelle la question de la femme.

Quelle place doit prendre la femme dans notre organisme social, comment peut-elle développer toutes ses forces et toutes ses aptitudes afin de devenir dans la société humaine un membre complet, ayant les droits de tous, pouvant donner l'entière mesure de son activité? A notre point de vue, cette question se confond avec celle de savoir quelle sera l'organisation que devra recevoir la société humaine, pour substituer à l'oppression, à l'exploitation, au besoin et à la misère sous leurs milliers de formes, une humanité libre, une société en pleine santé tant au point de vue physique qu'au point de vue social. La question de la femme n'est donc pour nous qu'un des côtés de la question sociale générale, qui occupe en ce moment toutes les intelligences, qui met tous les esprits en mouvement. Elle ne peut, par conséquent, trouver sa solution définitive que dans la suppression des contradictions sociales et dans la disparition des maux qui en résultent.

August Bebel, « La femme et le socialisme » 1879.

Vieille de presque cent ans, la leçon de Bebel, avec tout ce qu'elle implique de confiance à la fois dans les femmes, dans la classe ouvrière et dans le socialisme, n'a pas été perdue en République démocratique allemande.

Mais il n'y a pas que Marx, Engels — avec l'apport si fécond de son étude sur « L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat » — Bebel. Le rôle joué par la marxiste allemande Clara Zetkin pour intégrer les problèmes féminins dans le patrimoine du mouvement ouvrier, ce rôle a été capital à la fin du siècle dernier, et au moins jusque'en 1914.

Au congrès constitutif de la 2^{ème} Internationale, à Paris en juin 1889, Clara Zetkin met l'accent sur deux idées : 1) le travail professionnel de la femme est un facteur décisif pour son émancipation; 2) l'organisation et la formation politiques des femmes et des jeunes filles s'imposent d'urgence, avec priorité aux ouvrières.

Fondé le 28 décembre 1891, l'hebdomadaire du parti socialiste allemand « Gleichheit » (« L'Egalité ») va militer « pour la pleine libération sociale de la femme », en gagnant des dizaines de milliers de travailleuses à la lutte pour l'égalité en droits, à la lutte pour le socialisme. En 1904, « Gleichheit » compte 12.000 abonnés et 24.000 lecteurs, et en 1914, son tirage est passé à 125.000 exemplaires. Grâce notamment à cet hebdomadaire, dont elle était le rédacteur en chef, Clara Zetkin a apporté aux ouvrières allemandes non seulement la conscience de leurs intérêts de classe, mais les premiers éléments d'une éducation politique qui partait de leurs préoccupations de femmes, de mères, de ménagères.

Se référer aux traditions du mouvement ouvrier allemand à propos de la condition féminine n'est donc pas une clause de style. Par delà la meurtrière parenthèse hitlérienne, l'importance accordée à la problématique « Femmes », la conviction que cette problématique essentiellement sociale exige la mise en œuvre de méthodes spécifiques, constituent un héritage des partis socialiste et communiste allemands, qui est soigneusement pris en charge aujourd'hui par le SED.

DES DROITS ET DE LEUR EXERCICE

Méthodes spécifiques pour que les problèmes de la femme deviennent l'affaire de tout le parti, c'est là qu'intervient la mécanique subtile et efficace des Commissions féminines, que Marie Guisse éclaire dans les pages suivantes.

Mais sur quels objectifs, puisqu'aussi bien l'égalité en droits de la femme et de l'homme apparaît dans la Constitution de la RDA dès sa naissance ?

En effet, la charte fondamentale de 1949 ne se borne pas à proclamer la propriété socialiste des moyens de production et le rôle hégémonique de la classe ouvrière. Elle proclame aussi l'égalité de statut de l'homme et de la femme, prescrit qu'à travail égal, la femme doit recevoir le même salaire que l'homme, et fait de la promotion de la femme, et en particulier de sa qualification professionnelle « un devoir de la société et de l'Etat ».

Mais tout n'est pas réglé avec des droits constitutionnels. C'est tellement vrai qu'en 1971, c'est-à-dire 22 ans plus tard, un congrès du SED décide « ... de résoudre progressivement les problèmes qui font encore obstacle à ce que les femmes puissent mettre pleinement en pratique l'égalité de leurs droits ». C'est tellement vrai qu'à la fin de l'année 1975 et à la veille d'un nouveau congrès du SED (le neuvième du nom), malgré de sensibles pas en avant, l'égalité *effective* entre deux citoyens de la RDA du même âge n'est pas forcément acquise, quand l'un de ces citoyens est un homme, et l'autre par exemple une mère de trois enfants. Qu'on nous comprenne bien : sur le plan du droit, il n'y a plus de problèmes depuis longtemps. Mais les conditions dans lesquelles les droits sont exercés peuvent encore différer entre le premier et la seconde.

C'est à grignoter constamment, patiemment, intelligemment cette marge d'inégalité, qu'œuvrent les dirigeants — hommes et femmes — de la RDA, en s'appuyant sur des organismes spécifiquement féminins.

Une semaine de multiples contacts, notamment à Berlin, à Leipzig, à Grimma, dans des entreprises, des écoles, des crèches, des magasins, avec des ouvrières, des coopératrices, des journalistes, des militantes de commissions féminines, des dirigeants du SED à divers niveaux, nous ont montré le sérieux de cette vaste entreprise et la cohérence du projet politique qui la sous-tend.

Depuis le moment où elle a entamé la construction d'une société socialiste, la RDA s'efforce d'une part d'augmenter la productivité de l'ensemble de l'économie, et tend d'autre part à accroître le volume de sa main-d'œuvre. On manque de bras dans ce pays où le chômage est inconnu et même inconcevable...

On s'est donc tout naturellement tourné vers cette partie de la population que sont les ménagères, pour les convaincre qu'entrer dans le processus de production correspondait tant à leurs intérêts qu'à ceux du pays. Mais puisqu'on s'interdisait de régler le problème par décret, par contrainte, il fallait mettre en œuvre toute une série de mesures pratiques. Les unes d'ordre matériel, les autres d'ordre politique et idéologique.

Mesures matérielles : promouvoir la qualification des filles et des femmes dans *tous* les secteurs de l'économie, promouvoir la formation politique des filles et des femmes pour rattrapper un vieux retard, multiplier les équipements socio-culturels destinés à recevoir et éduquer les enfants d'âge préscolaire, étendre et diversifier les services qui permettent d'alléger les tâches ménagères.

Mesures politiques et idéologiques : expliquer aux femmes et aux hommes que le travail professionnel détermine l'indépendance économique et la promotion de la femme, lutter pied à pied contre des préjugés selon lesquels une mère qui travaille à l'usine est une moins bonne mère que celle qui reste au foyer, ou selon lesquels une ménagère qui ne lave pas son linge elle-même est une mauvaise ménagère.

L'IMAGINATION AU POUVOIR

Précisons par un exemple bien circonscrit ce que peut signifier la formule « *promouvoir la formation politique des filles et des femmes* ».

A l'intérieur même du SED, il y a à peine quelques années, la proportion d'étudiantes inscrites dans les écoles de cadres à tous les niveaux (écoles d'arrondissement, de district et universités) était inférieure à la proportion d'étudiants. Cela avait notamment pour conséquence que le nombre de femmes élues à des postes de responsabilité au sein du parti était réduit. La commission féminine du parti a étudié ce dossier et, sur la base de ses conclusions, le parti a créé des classes spéciales pour militantes qui étudient pendant leurs heures de travail, sans rien perdre de leur salaire évidemment. Cette forme de crédits d'heures a permis à un grand nombre de femmes de suivre l'école de cadres d'arrondissement ou de district. Pour l'école d'un an, on a remplacé l'école-internat, de rigueur quand il s'agit des hommes, par une école de jour. Et pour l'université du parti (d'un à trois ans), on a imaginé un internat pour enfants, à côté de celui des étudiantes-mères. Grâce à cet effort d'imagination et à cet investissement supplémentaire, le nombre d'inscrites dans les écoles du parti a doublé, et l'élection de cadres féminins à tous les niveaux est en net progrès.

Autre exemple qui précise la portée de l'effort entrepris pour alléger les servitudes ménagères. Des ensembles de « services », très décentralisés par quartiers, ou concentrés dans un seul immeuble au cœur d'une agglomération, permettent aux familles de confier blanchissage, réparations diverses (de l'appareil électro-ménager à la tente, en passant par la valise), couture ou tricot sur mesure, organisation de repas festifs, etc. à un « consortium » communal, à des prix très raisonnables.

Eh ! bien, même dans une ville comme Leipzig, le parti doit encore plaider la cause de ce consortium vis-à-vis de certaines femmes qui estiment déchoir en recourant à un traiteur ou à un blanchisseur.

Dans le même ordre d'idées, un sondage récemment organisé par le SED confirme ce que chacun soupçonnait : les hommes n'assument encore qu'une part réduite des tâches ménagères, même quand leur épouse exerce une activité professionnelle. Détail amusant : ces maris ont tendance à surestimer leur part des charges ménagères. On peut y voir le signe d'une mauvaise conscience masculine, ce qui est encourageant. Mais les militantes des commissions féminines estiment que l'impatience, la tentation de brûler les étapes, desservent leur cause. Marx n'a-t-il pas dit que la famille serait le dernier terrain où le socialisme triomphera ? L'évolution est ici plus lente que partout ailleurs.

CONTRADICTIONS ET NOUVEAUX PROBLEMES

Le refus de l'impatience va cependant de pair avec de grandes audaces, minutieusement préparées. C'est ainsi qu'était adoptée le 9 mars 1972 en RDA une loi sur l'interruption de grossesse, qui donne à chaque femme le droit et la possibilité effective de faire procéder (gratuitement) à un avortement dans les douze semaines qui suivent la fécondation. De plus, à partir de seize ans, les femmes peuvent demander au médecin spécialiste de prescrire l'un des nombreux moyens anticonceptionnels autorisés et gratuits. Ces mesures consacrent le droit à une parenté responsable et ce droit ne saurait être remis en cause.

Il n'en reste pas moins que la RDA se préoccupe d'un « manque » de plusieurs milliers de bébés chaque année. Le problème est lié à celui d'une évolution profonde de la famille : la fonction économique du mariage a disparu, on ne se marie plus pour l'argent, la confiance et le respect mutuels sont en train de devenir les meilleurs garants d'une union. Mais cette famille nouvelle se cherche encore. Et si le nombre de divorces tend à augmenter, c'est peut-être en raison même d'une série de progrès qui rendent la femme plus exigeante que naguère. (70 % des demandes de divorces émanent des femmes). Au total donc, ce ne sont pas les contradictions qui manquent dans une évolution qui paraît tour à tour trop lente et très rapide.

L'Institut des sciences sociales près le comité central du SED est très attentif aux détours de cette évolution. Un exemple entre dix : le retard des femmes dans ce qu'il est convenu d'appeler « le mouvement des novateurs ». Il s'agit de ce mouvement qui en appelle à la créativité des travailleurs et encourage les innovations techniques et sociales susceptibles de servir les intérêts de la population. Si parmi les jeunes, le retard des filles se réduit à un rythme accéléré, le retard des travailleuses adultes par rapport aux travailleurs préoccupe les autorités et a fait l'objet d'études au niveau de l'Institut des sciences sociales du parti. Il ressort des recherches effectuées que le niveau de l'instruction générale et technique est un facteur capital dans l'attitude du « novateur », mais qu'il est loin d'être le seul, puisqu'interviennent aussi des facteurs tels que sens des responsabilités, qualité sociale du travail, participation antérieure du travailleur à des formes de rationalisation, etc.

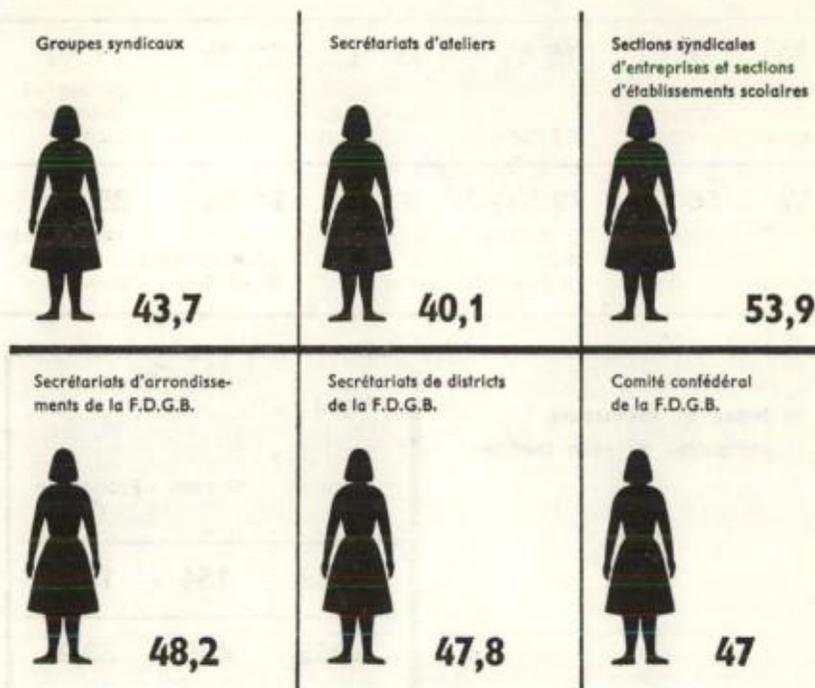
Il nous paraît significatif que des études scientifiques soient menées pour cerner les causes du retard dans la créativité des travailleuses, afin de liquider — avec patience — ce retard comme les autres.

Mais il faut savoir qu'aucun progrès n'a surgi sans peine.

Les militants les plus lucides de la RDA savent que chaque progrès conquis fait naître de nouveaux problèmes. Ils savent aussi que les droits réels que la société socialiste garantit effectivement aux femmes, ne résultent pas d'une victoire des femmes contre les hommes, mais d'une victoire de tous ceux (hommes et femmes) qui ont déjà compris, sur tous ceux (hommes et femmes) qui n'ont pas encore compris.

LA FEMME EN R.D.A.

Part des femmes dans les différentes organisations syndicales (%)



Femmes exerçant des fonctions syndicales

Fonctions	Syndicalistes	Proportion des femmes %
Délégués du personnel	250 848	43
Commissions féminines	110 204	100
Commissions de la jeunesse	40 597	55,8
Conférences permanentes de la production au niveau des entreprises	110 590	24,3
Contrôleurs ouvriers	89 576	34,9
Commissions de conflit	196 463	42

LA FEMME EN R.D.A.

Proportion des femmes dans la main-d'œuvre des branches d'activités en 1974

44 %	38 %	15 %	43 %	27 %	71 %
Industrie	Artisanat productif	Bâtiment	Agriculture et sylviculture	Transports	Postes et télécommuni- cations
71 %	55 %	72 %		71 %	85 %
Commerce	Autres secteurs productifs	Branches non productives	dont :	enseignement et culture	santé publique et affaires sociales

Juges et assesseurs populaires du sexe féminin

Juges

Année	Nombre	Proportion (%)
1949	154	15,3
1968	406	33,9
1974	494	38,9

Assesseurs populaires des tribunaux de districts

Assesseurs populaires des tribunaux d'arrondissements

Année	Nombre	Proportion (%)
1958	894	33
1968	942	41,7
1974	914	44,2

Année	Nombre	Proportion (%)
1958	15.799	34,6
1968	19.854	42,3
1974	23.020	47,9

Une politique cohérente et systématique

Se réaliser pleinement en tant que femme, mère, travailleuse, citoyenne à part entière, tel est le vœu d'un nombre grandissant de femmes, de par le monde.

Mais immédiatement surgit la question tant de fois débattue : comment concilier ces diverses responsabilités, comment réussir à la fois une vie professionnelle, sociale et familiale heureuse ?

Quel que soit le système politique ou économique de leur pays, les militantes féminines se trouvent confrontées avec ce problème, elles s'efforcent d'en cerner les divers aspects et d'apporter des réponses conformes aux exigences quotidiennes de la vie.

En République Démocratique Allemande, trente années d'efforts répétés, d'expériences passionnantes ont apporté des changements radicaux dans les conditions de vie et de travail des femmes. Elles ont non seulement transformé la vie de la femme allemande mais elles poussent à l'évolution de la famille, de la société.

Dans ce pays où a sévi longtemps la doctrine des 3 K, réduisant l'activité féminine à la cuisine, aux enfants, à l'église, 86 % des femmes en mesure de travailler exercent à présent une activité professionnelle. La majorité sont des mères de famille. Des dizaines de milliers d'entre elles exercent des responsabilités politiques et syndicales.

Comment s'est opéré ce revirement ?

Il est bien évident que la condition fondamentale du changement de vie des femmes en R.D.A. réside dans la nature même du

régime du pays. La situation de millions de femmes allemandes a pu se transformer totalement parce que le régime a supprimé l'exploitation de la main-d'œuvre féminine, et parce que le but poursuivi par le socialisme est l'épanouissement de l'être humain.

En 1945, après la défaite militaire du nazisme, les grandes villes et les centres industriels étaient en ruines. Des millions de travailleurs avaient péri ou rentraient mutilés des champs de bataille. Il fallait reconstruire le pays, résoudre les problèmes cruciaux de la production, de l'approvisionnement, du logement, des communications. Une seule issue : faire largement appel aux femmes. Pour obtenir leur contribution massive, il fallait créer les conditions qui la permettent.

DE L'EGALITE EN DROIT, A L'EGALITE COMPLETE, A L'EGALITE ANTHENTIQUE

Depuis plus d'un quart de siècle, les droits politiques fondamentaux : droit au travail et à la culture, salaire égal pour un travail égal, protection de la mère et de l'enfant, droit à l'éducation, droit à l'action politique, sont garantis dans la Constitution de la RDA.

Comment les traduire dans la vie courante ?

Dès leur retour à la légalité, les partis communiste et socialiste allemands créèrent des commissions féminines pour étudier ces questions et proposer des solutions valables et applicables pour tous. Cette formule subsista après la fusion des deux partis. L'effort à accomplir était immense, le poids de la tradition colossal.

« Dans beaucoup de foyers, dès la fin de la guerre, des ménagères ont commencé à travailler en cachette, elles prenaient des horaires réduits, se dépêchaient de rentrer et d'assurer pour le retour du mari, une maison impeccable. »

Il fallut donc consentir un immense effort idéologique, tant auprès des femmes que des hommes qui avaient été habitués à « nourrir seuls » la famille tandis que l'épouse restait au foyer. Il fallut, en même temps, créer les bases matérielles, l'infrastructure sociale, pour que les femmes, les mères puissent travailler au dehors.

De là toute l'importance du rôle des commissions féminines qui devaient à la fois impulser le travail professionnel des femmes — indispensable au relèvement du pays — et créer les conditions favorables à leur épanouissement.

Au début, ces Commissions s'appelaient « secrétariat des femmes », puis ce furent les « groupes de travail aux questions féminines » et enfin les « commissions féminines ». Qu'importe le vocable, il y a toujours eu depuis trente ans, un groupe spécifique qui s'occupe des problèmes féminins, auprès des organismes de direction du parti, tant sur le plan du district ou de l'arrondissement, que sur le plan national. Non pas pour créer une ségrégation entre les femmes et les hommes au sein du parti, il n'y a qu'un seul parti pour les hommes et pour les femmes, mais *un* parti avec différentes commissions, dont les Commissions féminines.

DES PROBLEMES COMPLEXES, EVOLUTIFS

A la fin des années 1950, beaucoup de discussions sur le travail à temps partiel, sur les horaires raccourcis pour les femmes furent menées avec passion. Les dirigeantes n'y étaient pas favorables, les économistes non plus. Mais il fallait trouver une main-d'œuvre abondante, donc la nécessité de recourir à la main-d'œuvre féminine s'imposait, en acceptant même que les femmes ne travaillent que quelques heures par jour. C'était aussi très important pour elles-mêmes, leur participation au travail collectif les aidait à mieux comprendre leur place dans la société.

Parallèlement, les Commissions féminines se sont efforcées de trouver des solutions qui permettraient aux travailleuses de fournir des prestations complètes, en les libérant du souci de la garde et des soins des enfants. Problèmes qui ne sont pas encore complètement réglés puisque si en 1955, il n'y avait de la place dans les crèches que pour 8 enfants sur 100, actuellement il y a 45 places pour 100 enfants. Progrès énorme, mais « cela veut dire que pour les mères des autres bébés de moins de 3 ans, le problème n'est pas encore résolu ».

La situation des jardins d'enfants, équivalent de nos écoles gardiennes, est nettement meilleure. Il y a actuellement 80 places pour 100 enfants de 3 à 6 ans et la capacité de ces établissements couvrira tous les besoins en 1980.

Cette insuffisance de places dans les institutions pour enfants explique que 33 % des femmes travaillent encore à temps partiel, surtout dans le commerce, les postes, la santé publique, mais aussi dans l'industrie.

Des départements entiers occupent une main-d'œuvre répartie en deux équipes, œuvrant quatre heures chacune.

Les Commissions féminines qui ont dû, au départ, mener une action opiniâtre pour faire accepter le temps partiel, luttent maintenant pour sa résorption car il est bien évident qu'une femme qui fournit des prestations complètes augmente ses chances de développement et de promotion. Il est tout aussi certain que pour convaincre les mères de jeunes enfants de les confier aux garderies-études qui les accueillent après les cours, il faut leur garantir une surveillance par du personnel qualifié, la possibilité d'y pratiquer du sport ou du bricolage, la certitude de repas sains et variés.

Ces préoccupations immédiates, nous les avons vu surgir dans chacune des discussions que nous avons eues, que ce soit à Berlin, à Leipzig, à Potsdam ou à Grimma. Elles sont la trame du travail des Commissions féminines qui, chaque année, s'attachent à résoudre ou à avancer dans la solution de quelques problèmes particulièrement urgents.

Composées de militantes bénévoles, représentant les syndicats, les coopératives agricoles, les enseignantes, le personnel médical, les entreprises les plus importantes de la ville, de l'arrondissement ou du district, les Commissions féminines ne possèdent qu'un pouvoir consultatif.

Sur la base de leurs expériences, de leurs contacts permanents avec les travailleuses des divers secteurs, elles analysent les problèmes venus à maturité, elles débattent des grandes interrogations

qui surgissent, elles soumettent leurs suggestions et leurs propositions d'actions aux organismes de direction du parti dont elles dépendent. Les décisions de réalisations, le choix définitif des objectifs incombent au parti qui, dès lors, assume la responsabilité de leur exécution. C'est le parti, tout entier, hommes et femmes, qui est impliqué dans l'application du programme adopté.

Ces Commissions jouent un rôle important dans le développement de la conscience des femmes, elles organisent des rencontres-débats recueillent leurs avis, les orientent vers une meilleure qualification, les guident vers un enrichissement de leurs loisirs, vers leur promotion à des tâches de responsabilité, soit dans leur entreprise, soit dans la vie publique.

A L'ENTREPRISE...

Outre les Commissions féminines fonctionnant dans le S.E.D., des institutions du même type ont été créées à l'intérieur des sections syndicales d'entreprises pour y veiller à l'amélioration permanente de la condition de la travailleuse. Ces commissions féminines — au nombre de 14.830 — regroupent plus de 110.000 femmes. Elles sont élues tous les deux ans, uniquement par les femmes, au moment du renouvellement des directions syndicales. La présidente de la commission féminine appartient de plein droit à la section syndicale d'entreprise.

Ces commissions féminines d'entreprise s'attachent à régler les problèmes quotidiens mais également à résoudre des questions plus importantes à long terme. Les 3.900.000 femmes syndiquées représentent la moitié des effectifs du syndicat et au dernier scrutin elles ont conquis la moitié des sièges de direction.

ET LA DIRECTION POLITIQUE ?

Auprès du Comité Central du parti, il existe un Département féminin dont la tâche essentielle est de rassembler toutes les expériences, les études, les analyses, de dépister les problèmes nouveaux, de vérifier l'application dans tout le parti du travail décidé dans le secteur féminin, de s'assurer que le travail avec et pour les femmes fasse partie intégrante des préoccupations et des réalisations de tout le parti.

Inge Lange, membre du Bureau Politique nous a cité l'exemple suivant : dans l'agriculture les femmes sont actuellement très actives dans les coopératives et les fermes d'Etat. Dès leur création, elles furent parfois plus intéressées que leur mari à fonder ou à devenir membres des coopératives. Autrefois, elles étaient accablées de travail, assumant le ménage, la ferme, les travaux des champs, les soins aux enfants, souvent dans une atmosphère d'indifférence et un manque total de considération. Si la vache tombait malade, on faisait appel à un vétérinaire avec beaucoup plus de célérité qu'à un médecin lorsqu'il s'agissait d'une maladie de la paysanne. Avec les coopératives, une vie nouvelle a surgi, les travailleuses agricoles ont eu droit à des vacances, à des crèches, à des horaires de travail normaux.

De nouvelles contradictions sont alors apparues, une certaine division du travail favorisait les hommes seuls aptes à utiliser les machines, tandis que leurs épouses restaient confinées dans les travaux manuels pénibles.

Le Département féminin du Comité Central a joué un rôle actif pour assainir cette situation. Ses démarches ont amené les constructeurs à produire des engins pouvant être conduits par les femmes. Parallèlement, un travail idéologique dut être entrepris auprès des paysans pour que les machines ne restent pas leur apanage exclusif et auprès des femmes pour qu'elles acceptent et apprennent à se servir du nouveau matériel. C'est une bataille gagnée à présent. Il faut aussi mentionner parallèlement que 20 paysannes coopératrices sont entrées à la Chambre du Peuple et que 183 femmes assument des fonctions de présidente de coopérative, de production agricole, directrice de ferme d'Etat ou présidente de syndicat inter-coopératives.

LA PARTICIPATION A LA DIRECTION ECONOMIQUE ET POLITIQUE

« C'est un terrain où nous avons encore beaucoup à conquérir — nous disent nos interlocutrices — sans avoir d'illusions sur la vitesse à laquelle nous progresserons. » Des préjugés subsistent retardant l'accès au niveau des hautes responsabilités et pourtant, en R.D.A., personne ne peut plus prétendre que la femme n'est pas apte à remplir des fonctions dirigeantes. Il y a une quinzaine d'années, ce problème suscitait de nombreuses et vives discussions. Aujourd'hui, malgré l'évolution constante, évolution consacrée par la loi, la situation reste encore compliquée.

Il reste difficile pour une femme de tenir un poste de direction. Dans le parti, le S.E.D., cette question est abordée très franchement. Des progrès sont enregistrés systématiquement, sans être « forcés », il faut que les idées mûrissent. La lutte idéologique contre les traditions et les préjugés est menée de pair avec la multiplication des mesures sociales. Les statistiques sont éloquents.

Les femmes constituent 30 % des membres du Parti, mais parmi les nouveaux adhérents, elles sont 40 à 42 %, surtout parmi les moins de 30 ans. Elles représentent le quart des directions de cellules. Elles sont 32,2 % dans les bureaux de section et 27,4 % dans les bureaux de fédération. Au Comité Central, on compte 18 % de femmes.

L'orientation du S.E.D. est de confier des postes dirigeants de l'économie et de l'Etat à des femmes, mais il faut qu'elles en aient les capacités. Il est donc indispensable de créer les conditions pour qu'elles les acquièrent. De là, les initiatives signalées par Rosine Lewin pour aider les femmes à acquérir une qualification poussée, une formation politique égale à celle des hommes, à surmonter leur handicap séculaire. Les efforts consentis pour moderniser et adapter l'industrie à la production actuelle doivent permettre de franchir une nouvelle étape. C'est là, on le voit, une question qui n'intéresse pas seulement une catégorie de la population, mais l'ensemble de la société.

Actuellement encore, plus les responsabilités sont élevées, moins il y a de femmes. Dans toutes les décisions concernant le renouvellement des cadres, on inclut des dispositions concernant les femmes. « Si l'on veut voir des arbres hauts, il faut qu'autour d'eux ce ne soit pas le désert, il faut que beaucoup de pousses surgissent et se développent ». C'est à cela que veillent le Département féminin, les Commissions féminines, le S.E.D. tout entier.

Des changements, on peut déjà en constater : pendant longtemps, quand une femme était promue à un poste de direction, on s'est demandé : « va-t-elle tenir, va-t-elle tomber ? » Maintenant si une dirigeante fait toujours de l'équilibre, les collectifs sont prêts à l'aider parce qu'ils souhaitent vivement qu'elle réussisse.

LUTTER CONTRE L'IMPATIENCE

Bien des efforts persévérants seront encore exigés pour que filles et garçons reçoivent la même formation sociale et politique, pour que les filles s'engagent toujours plus nombreuses dans des branches traditionnellement réservées aux hommes, pour que les garçons ne boudent pas les métiers dits féminins, et surtout pour que l'égalité ne soit pas remise en cause, en cas de maternité, par manque de temps ou de liberté d'esprit.

Le partage des tâches dans le couple ne peut être réglé de façon administrative. Il faut rester prudent dans tout ce qui concerne la vie privée des couples, des familles. La solution ne réside pas dans le seul travail de conviction auprès du mari pour qu'il participe davantage aux corvées ménagères mais en cherchant parallèlement des solutions pour réduire l'ensemble des charges. Le partage des tâches au foyer avance en même temps que progresse le niveau de vie général, que le temps de travail diminue, que se développent les équipements sociaux, que se modernisent les logements, que s'affirme la qualification professionnelle et politique de toutes les femmes.

Toutes ces questions sont débattues ouvertement, publiquement, les journaux, la radio, la télévision leur consacrent une large place. Des efforts accrus, des recherches, des expériences nouvelles se développent dans le cadre de la préparation du 9^e Congrès du S.E.D. qui, comme les précédents, posera sans aucun doute des jalons importants dans la lutte difficile et complexe des femmes vers une égalité authentique.

Sous l'égide de la Fondation Joseph Jacquemotte, les Cahiers Marxistes invitent leurs lecteurs à une

Rencontre - Débat

JEUDI 29 JANVIER A 20 HEURES

au siège de la Fondation J. Jacquemotte,
18-20, avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles
sur le thème :

LA FEMME EN R.D.A.

Marie Guisse et Rosine Lewin introduiront le débat à partir des articles qu'elles signent dans le présent numéro.

Réflexions dialectiques sur le féminisme contemporain

Jamais autant de questions et de remises en questions ne se sont manifestées simultanément et de manière aussi aigüe à une société. L'amour et la mort, le pouvoir et la richesse, le couple et la sexualité, l'avortement et la famille, la femme et la sexualité, la nature et la science autant de débats et de contradictions qui menacent notre être, nos croyances et nos valeurs, et l'avenir de notre culture et de notre société.

Il faudrait remonter à l'époque d'Epicure et à la Grèce du III^e siècle pour trouver dans l'histoire du monde occidental un désarroi aussi profond.

Si nous avons choisi de mettre l'accent sur la prise de conscience féministe, nous pensons cependant qu'il n'est plus possible de juxtaposer une réponse traditionnelle à l'égard de la mort ou du suicide, une ouverture sur le féminisme ou l'écologie et une attitude engagée sur les problèmes raciaux ou économiques. Chacune de ces questions nous interpelle totalement parce qu'elle contient implicitement toutes les autres. Il ne s'agit pas de relier les différentes réponses par un humanisme moralisateur; l'enjeu, c'est de découvrir le principe de cohérence qui les détermine et leur donne un sens; ce qui importe ce n'est pas « **ce** que je crois, ou « **ce** que je pense » de la femme, de l'amour ou de la mort, mais **pourquoi** je crois ou je pense ceci ou cela, et **comment** je vis de manière pratique, c'est-à-dire coordonnée et intégrée, ce que je crois.

Ce n'est pas le contenu de mes pensées ou de mes sentiments, toujours aléatoire et profondément banal en regard de la complexité de la vie réelle, qui constitue un message pour le lecteur, mais la méthode, consciente ou inconsciente que j'utilise pour rendre compatibles entre eux dans la théorie et dans la pratique, les fragments de mon univers intellectuel et de mes sentiments dispersés.

Le but de ce texte est de rechercher ce principe de synthèse, cette méthode au sens fort du terme, qui détermine à la fois l'unité du vécu et la cohérence de la réflexion sur cette réalité vécue; même si cette cohérence n'est pas consciente ou immédiatement perceptible, elle ne peut pas ne pas exister, car sans elle il n'y aurait pas de sens défini à l'existence, mais seulement des réponses ou des ripostes multiples à des défis extérieurs toujours différents.

Au milieu de ce foisonnement de questions graves, j'ai choisi l'interpellation féministe comme point de départ. Je vais tracer rapidement l'évolution récente de la pensée féministe, montrer sa diversité actuelle, l'ambiguïté de ses relations avec les autres composantes de la pensée contestataire et esquisser une explication qui concilie les exigences fondamentales du féminisme avec celles d'une révolution de notre attitude dans les autres domaines essentiels de la vie : le travail, la nature, le corps, la mort, autrui. Mais sans doute le verbe concilier, ne convient-il pas pour rendre compte du caractère profondément intégré d'un processus de transformation révolutionnaire qui devrait viser à la fois l'homme et la société dans leur totalité, dans leurs diverses composantes et à tous les niveaux.

La sociologie du phénomène révolutionnaire enseigne en effet que les révolutions ne « réussissent », c'est-à-dire transforment en profondeur et de manière durable la société, qu'à partir d'un certain seuil « totalitaire », c'est-à-dire d'une emprise sur tous les niveaux de la réalité sociale. Le concept de révolution permanente désigne précisément le phénomène de contagion qui fait progresser – d'une manière dialectique – un processus révolutionnaire à travers toutes les structures et niveaux d'une société, destabilisant constamment ce que la révolution initiale aurait échafaudé. La priorité et la prépondérance « en dernière instance » du niveau économique, que nous ne mettons pas en question, signifient qu'aucune transformation réelle ne peut être obtenue sans impliquer un changement dans le système économique et qu'aucun changement durable et en profondeur du système économique ne peut se produire sans contaminer et bouleverser l'ensemble des autres rapports sociaux. Nous nous efforcerons de démontrer que la révolution féministe trouve sa dimension réelle, mais aussi ses limites, dans cette affirmation. Elle ne peut être isolée, tant sur le plan de la stratégie (objectifs), que de la tactique (moyens) des autres révolutions. Même si, comme l'a dit Marx, « le rapport immédiat, naturel, nécessaire de l'homme à l'homme, est le rapport de l'homme à la femme », le développement continu et cumulatif des forces productives depuis l'aube des temps historiques, a sans cesse accentué l'importance de la médiation de l'instance économique et technologique dans tous les autres rapports sociaux, y compris dans le rapport naturel entre les sexes.

OU EN EST LE FEMINISME ?

Il y a vingt-six ans, Simone de Beauvoir écrivait au début de *L'expérience vécue*, Tome II de *Le deuxième sexe*, cette phrase provocante à l'époque, clé de sa pensée : « **On ne naît pas femme, on le devient** ». Elle opposait ainsi à la conception mystique d'un « Eternel féminin » décrit par Gertrude von Lefort ou à celle plus terre à terre d'une « nature » féminine « définie par ses hormones ou par de mystérieux instincts », l'idée que la femme était le produit de la société. « **C'est l'ensemble de la civilisation qui élabore ce produit intermédiaire entre le mâle et le castrat qu'on qualifie de féminin** ».

Simone de Beauvoir se situait elle-même dans une tradition féministe qui avait déjà trouvé au XIX^e siècle des porte-paroles célèbres tant parmi les penseurs socialistes et marxistes, que parmi les écrivains et les artistes libéraux. Elle récusait cependant à la fois ce qu'elle appelait « le monisme sexuel de Freud et le monisme économique de Engels » ; tout en accordant une valeur relative aux thèses freudiennes et marxistes, elle affirmait le rôle primordial de « l'infrastructure existentielle qui permet seule de comprendre dans son unité cette forme singulière qu'est une vie ». Elle prenait à son compte le défi existentialiste qui rendait le sujet responsable de sa propre histoire et de l'affirmation de son identité à travers la conquête jamais achevée de sa liberté. Pour Simone de Beauvoir, il ne suffit pas de modifier les conditions économiques et politiques pour réaliser une société socialiste et égalitaire, il faut transformer explicitement la condition féminine afin que la femme puisse occuper sa place de sujet dans l'histoire et « participer au MITSEIN humain ». Elle résume en ces termes l'objectif final du féminisme : **« Quand enfin, il sera ainsi possible à tout être humain de placer son orgueil par delà la différenciation sexuelle, dans la difficile gloire de sa libre existence, alors seulement la femme pourra confondre son histoire, ses problèmes, ses doutes, ses espoirs avec ceux de l'humanité; alors seulement elle pourra chercher dans sa vie et ses œuvres à dévoiler la réalité toute entière et non seulement sa personne ».**

Le féminisme aujourd'hui a dépassé les positions de Simone de Beauvoir qui conviait à la fin de *Le deuxième sexe*, hommes et femmes à « affirmer sans équivoque leur fraternité » pour remporter cette suprême victoire qui est « de faire triompher le règne de la liberté ».

E. Morin, dans *La Femme majeure*, analyse l'accélération du mouvement féministe à partir des années 1960 et fait une distinction utile entre une composante « androïde » et une composante « gynécoïde ». La première correspondant au féminisme traditionnel qui revendique l'égalité, c'est-à-dire la plénitude des droits masculins en supposant que l'exercice de ceux-ci signifie plénitude d'humanité. L'accent est mis sur l'égalité dans les conditions de travail et sur la conquête de l'indépendance économique de la femme; la seconde composante qui caractérise le néo-féminisme contemporain revendique non seulement l'émancipation de la femme mais la reconnaissance et la sauvegarde de son identité et de sa singularité. Le rapprochement entre le mouvement néo-féministe et la révolution anti-coloniale s'impose car tous deux vont au-delà de l'émancipation économique et politique pour affirmer l'identité du sujet et son autonomie culturelle.

L'accélération du mouvement féministe s'est produite selon nous sous la pression de deux séries de facteurs : d'une part, la crise objective qui touche tous les fondements tant économiques que politiques et culturels, de la civilisation occidentale (et industrielle), ainsi que la relation entre l'occident et le monde; d'autre part, la crise de conscience qui s'exprime dans une contestation intellectuelle généralisée et dans une résurgence de la pensée anarchiste. Si la première crise ébranle matériellement l'édifice prestigieux réalisé par des siècles de suprématie blanche et masculine sur toutes les autres forces de l'univers, la seconde atteint la légitimité de la civilisation occidentale en contestant les valeurs qui en sont le fondement : pouvoir, autorité, hiérarchie, effort et mérite individuels.

Plongé au cœur de la crise de l'occident, stimulé par le déclin des valeurs « masculines », prenant appui sur les autres forces contestataires

nouvelles (jeunes, minorités raciales, pacifiques, etc,...) le mouvement féministe conscient de sa force, s'est radicalisé.

Deux attitudes polarisent actuellement son expression radicale : une attitude de sécession et d'autosuffisance ; les femmes doivent s'organiser et vivre entre elles, non seulement par nécessité tactique pour se protéger et mieux se préparer à combattre pour leurs droits, mais pour atteindre entre femmes leur plein épanouissement et leur bonheur. D'« Une chambre à soi » de Virginia Woolf, qui était une défense timide contre l'omniprésence masculine, à « La Nation lesbienne » de Jill Johnson et au Scum Manifesto de Valérie Solanas, le nationalisme féminin s'est affermi jusqu'à son expression extrême : l'autonomie sexuelle et le recours à la violence pour créer une société féminine, libérée totalement de l'emprise masculine.

L'autre attitude est plus ambitieuse et activiste : si le monde est en crise, c'est parce qu'il a été conçu et organisé par les hommes, pour leur épanouissement et sur des valeurs masculines (agressivité, domination du plus fort, recherche du profit, mépris pour l'autre,...). L'avènement d'un féminisme généralisé constitue la seule voie vraiment révolutionnaire susceptible de changer le monde en profondeur et de manière durable. Les modalités stratégiques propres à cette attitude (alliance avec d'autres forces révolutionnaires non féminines, transformation du monde masculin par la persuasion ou le réformisme légal ; terrorisme anarchisant contre l'ordre établi, chantage sexuel) diffèrent selon qu'on se situe aux Etats-Unis, à Paris ou à Amsterdam, selon qu'on a 20, 30 ou 50 ans et selon qu'on dispose de 1.000, 5.000 ou 10.000 dollars de revenus annuels, mais de toute manière il s'agit d'une expression du féminisme confinée dans les limites de la civilisation occidentale.

Si la première attitude rappelle par son radicalisme désespéré la philosophie d'Epicure qui préconisait également à ses disciples en des temps semblables aux nôtres de faire sécession d'une société vouée à la violence et à la décadence, la deuxième trouve un large écho dans la conscience critique contemporaine qui refuse à la fois d'accepter « l'ordre » établi et d'utiliser les moyens pour le renverser.

Jean Ladrière décrit cette impasse en opposant contestation anarchique et nécessité de reprendre le contrôle politique de la société : « Nous pressentons que de profondes transformations sont comme en suspens dans la société actuelle ; mais le sens de ce qui s'annonce nous échappe encore en grande partie. On pourrait cependant tenter de formuler la question sous une forme un peu paradoxale. D'un côté, le pouvoir que nous avons sur les choses, sur les organisations, sur les structures, sur notre vie même, nous échappe... (pouvoirs = maîtrise, mais aussi = politique)... Mais, en même temps – et c'est cela qui donne à la question son allure paradoxale – le pressentiment se fait jour, dans la société contemporaine, d'une possibilité inédite et inouïe, qui s'exprime dans ce qu'on pourrait appeler « la composante anarchique de la sensibilité contemporaine... Au fond, ce qui serait en cause, en l'occurrence, c'est la liquidation définitive de ce qui a fait les sociétés aristocratiques, c'est-à-dire l'organisation hiérarchique de la vie sociale. La question pourrait se poser comme suit : comment mettre ensemble ces deux exigences antithétiques ? ».

CRITIQUE MARXISTE DU NEO-FEMINISME

Le néo-féminisme que nous visons ici est celui qui affirme l'autonomie absolue – et non pas seulement tactique et temporaire – de la

lutte féministe par rapport au mouvement révolutionnaire général. Pour les autonomistes, l'opposition féminine n'est pas liée au système de production économique. Elle lui est antérieure. Elle est liée à la fonction de reproduction de l'espèce qui exposait les femmes à tomber sous la dépendance de l'homme. A partir de cette infériorité initiale, les femmes ont été infériorisées dans l'ordre économique et politique, tandis que l'institution familiale était destinée à la fois à maintenir les femmes dans leur état de sujétion et à reproduire la domination masculine dans l'ordre économique et politique. Le radicalisme féminin affirme qu'il n'est pas possible de bouleverser l'ordre économique existant, si on ne modifie pas d'abord le système de relations inégales au sein de la famille. Car c'est la position de la femme dans la famille qui est la clé de son oppression.

Pour la première fois depuis le début de l'humanité, la femme peut s'affranchir des contraintes de la nature comme l'homme l'a fait pour sa fonction de production économique par le développement de la technologie. Il s'ensuit qu'il appartient aux femmes de détruire le système familial ancien et à partir de là de reconstruire une société nouvelle avec ou sans les hommes.

A l'argument fondé sur la faiblesse naturelle des femmes liée à leur fonction de reproduction, les féministes ajoutent la constatation que jusqu'à présent les révolutions socialistes ou nationales n'ont pas changé fondamentalement la condition féminine et qu'il ne reste dès lors aux femmes qu'à prendre elles-mêmes en mains la défense de leur cause.

Le matérialisme dialectique récuse toute analyse en termes d'origine historique, non seulement à cause du degré d'incertitude qu'elle introduit dans la compréhension des problèmes contemporains, mais parce qu'elle a « pour fonction de remplacer la dialectique de l'ensemble organisé des contradictions qui définissent une société donnée, par un mécanisme linéaire et unilatéral quelconque choisi en fonction de ce que l'on veut démontrer » (S. Amin et al., *Féminisme et lutte des classes, Minuit*, n° 7). Quelle que soit la prépondérance à l'origine de l'histoire humaine d'un facteur ou d'une condition (la race, le sexe, la violence), l'histoire du développement matériel de l'humanité à travers ses contradictions, ses conflits et ses progrès, a résorbé depuis longtemps ses disparités originelles pour les fondre dans la dialectique fondamentale de l'oppression et de la libération économiques et de la lutte des classes.

Si la famille, le couple, les relations sexuelles apparaissent à juste titre aux femmes comme le lieu de leur oppression la plus intense, comme pour d'autres le travail, l'État ou l'école, ceci n'enlève rien au fondement économique de ces institutions qui sont toutes à des degrés divers nécessaires au maintien et à la reproduction de l'ordre économique global et qui en subissent donc toute l'influence déterminante.

En privilégiant ou même en isolant le niveau féminin de l'oppression, parce que plus fortement ressenti par elles, les féministes perdent de vue la distinction entre contradiction fondamentale et contradiction dépendante ou secondaire d'une société. La première concerne toujours le mode de production, générateur de la division en classes sociales. Elle contribue à remodeler toutes les autres. Celles-ci prennent un sens historique par leur articulation avec la vie économique fondamentale.

Affirmer la prépondérance – en dernière instance – de l'oppression économique et donc le caractère prédominant de la lutte des classes

sur les autres formes de lutte, ne doit pas masquer les autres formes de lutte, et entre autres la lutte féministe. Celles-ci conservent leur intérêt et leur fonction révolutionnaire pour deux raisons principales : la première c'est qu'il n'y a pas d'automatisme dans les processus de libération. L'instauration d'une économie socialiste n'est pas suivie ipso facto de la fin des aliénations liées au sexe, à l'âge ou à la race. Elle crée les conditions nécessaires afin que ces autres luttes puissent aboutir, mais elle ne les supprime pas. La seconde concerne la multiplicité des stratégies révolutionnaires en fonction du degré de conscience et de puissance des différents acteurs de la révolution et du degré de résistance des diverses composantes du système à abattre. La révolution, comme l'espérait Marcuse, peut partir de la périphérie et frapper le maillon le plus faible de l'organisation adverse. Les étudiants prenant d'assaut l'université française en mai 68 illustraient une telle hypothèse; mais, comme le fait remarquer S. Amin, dans l'article déjà cité, « les contradictions secondaires ne peuvent devenir le maillon faible du système que si la revendication libératrice des masses à laquelle elles répondent est formulée en termes révolutionnaires ».

Il est significatif enfin que le néo-féminisme radical revendiquant l'autonomie révolutionnaire n'existe pratiquement pas dans les 4/5^{es} sous-développés et exploités du monde, mais est le plus actif au centre de gravité du capitalisme; les Etats-Unis et les grandes métropoles européennes. Une victoire (bien improbable) du néo-féminisme en occident pourrait accroître l'oppression générale du capitalisme sur sa périphérie en développant encore les forces productrices et les capacités d'exploitation de l'économie occidentale.

POUR UNE CONCEPTION DIALECTIQUE DE LA LUTTE DES SEXES

A la question que le féminisme, qu'il soit radical, violent, autonome ou non, pose au monde actuel, je voudrais faire une observation avant de donner la seule réponse qui me paraît universelle, celle du matérialisme dialectique. Mais avant cela, je vais rappeler une observation qui a déjà été formulée au début de ce texte : le féminisme n'est pas seulement un problème spécifique aux femmes et que l'on peut isoler des autres questions qui nous sont posées simultanément. Dans tous les problèmes, dans toutes les contradictions de notre temps, il y a une composante féministe. Si celle-ci a été rarement rendue explicite, c'est parce que les analyseurs et les acteurs apparents de l'histoire sont des hommes. Le féminisme, bien que relevant d'une contradiction secondaire, est également central dans l'inquiétude de notre époque et il n'est pas possible de le traiter de manière partielle, limitée, sans impliquer les autres domaines de la vie sociale; il n'est donc pas possible de songer à une révolution féministe, sans préparer en même temps une transformation globale et structurelle de tous les rapports humains et sans poser la question de la finalité de la révolution et de son sens.

Le matérialisme dialectique réduit à son expression la plus simple, est une méthode qui permet de comprendre le monde, l'histoire, les hommes et leurs institutions comme un processus de création et de destruction permanent et réciproque, fait d'oppositions et de complémentarité toujours renouvelées mais toujours différentes. Entre les humains et la nature, entre l'homme et la femme, entre les adultes et les enfants, entre les races, les pays, les cultures, il ne peut y avoir humanité ou création d'humanité que dans la mesure où les deux parties tour à tour créent et sont créées, produisent et sont produits, éduquent et sont éduqués, aiment et sont aimés l'un par l'autre.

Lorsque le processus se bloque, lorsque la réciprocité n'existe pas, il n'y a plus création, mais utilisation et destruction. La complémentarité devient opposition et celle-ci aboutit à la lutte et au renversement des positions initiales.

L'homme n'a accédé à la condition humaine et acquis culture et civilisation que parce qu'il a transformé la nature, dont, à l'origine, il est issu, et parce que ce faisant il a noué avec les autres hommes, et d'abord avec les femmes, des relations de complémentarité, de solidarité et de dépendance réciproque.

Au cœur de ce processus de création réciproque – et aussi au terme de celui-ci comme finalité et sens – il y a la valeur de liberté, dont l'existentialisme, qu'il soit chrétien ou sartrien, a fait la pierre angulaire de sa vision de l'homme. La liberté dans la conception dialectique et existentielle n'est pas la domination d'un des pôles d'une contradiction sur l'autre. L'homme vis-à-vis de la nature, le mâle dans le couple, les parents à l'égard de leurs enfants, ne sont pas libres dans la mesure où ils commandent et dominent l'autre; au contraire, la liberté n'existe qu'avec la possibilité d'un renversement dialectique.

La liberté de l'homme dans le couple consiste à la fois dans la découverte de sa propre féminité et dans la reconnaissance de la composante masculine dans son partenaire féminin. Ceci suppose qu'il y ait renversement dialectique des positions dans le couple et que la femme puisse occuper les positions masculines tout en ne renonçant pas à sa spécificité. La liberté des parents et des adultes est en définitive assurée par les enfants dans la mesure où ils sont à même de contester le monde des adultes afin d'en poursuivre la transformation; cette contestation commencera dès les premières relations parents/enfants; acceptée par les parents comme une valeur positive, elle leur permettra de ne pas se sentir rejetée par le monde environnant en transformation constante. Les enfants sont à la fois les derniers pédagogues des adultes et leur médiation vers le monde en devenir. Le refus de cette relation pédagogique entre les enfants-éducateurs et les adultes-éduqués, entraîne la disparition de la médiation et la sécession crispée des adultes à l'égard d'un monde en mouvement. Vieillir, perdre sa liberté, c'est cesser d'être éduqué par les enfants ou les plus jeunes.

La liberté, c'est donc d'être contesté en pleine conscience, de dépendre de l'autre, mais aussi d'aimer et de se perdre dans l'autre, dans la mesure où l'unité des deux est dialectique.

LE MOMENT DE LA DOMINANTE FEMINISTE

Des deux rapports dialectiques fondamentaux : les humains et la nature et l'homme et la femme, ce sont les premiers, c'est-à-dire les rapports de production qui furent dès l'aube de l'humanité jusqu'à présent dominants dans l'histoire du monde et qui marquèrent – nous l'avons déjà dit – tous les autres rapports et toutes les autres contradictions. Pour la plus grande partie du monde d'aujourd'hui, confronté encore au problème de la survie et du développement matériel, ces rapports restent prédominants. Aliénation et contradiction dominantes sont économiques.

En occident cependant on commence à percevoir les limites probables ou souhaitées du développement technologique et matériel et dès lors se manifestent plus nettement les autres rapports sociaux, les autres

aliénations et contradictions, et notamment ceux et celles qui existent entre les sexes. C'est à ce moment que les instruments et les procédés technologiques sont découverts qui permettent le contrôle des relations sexuelles et des rapports de reproduction. Le déplacement des valeurs et la prise de conscience de nouveaux enjeux humains et sociaux, de nouvelles crises, sont concomittants avec la mise au point des moyens pour les résoudre; ce qui vérifierait l'hypothèse optimiste de Marx selon laquelle l'humanité ne se pose que les problèmes qu'elle peut résoudre.

La naissance d'un mouvement féministe radicalisé est donc un phénomène majeur de notre temps et sans doute le plus significatif pour la remise en cause du monde occidental. Avant d'en dégager le sens, il convient cependant d'en chercher les limites. Nous en voyons deux : la première est liée à la position minoritaire et contestée de l'occident au sein de l'ensemble mondial. De ce point de vue, la contradiction dominante est celle qui oppose, par le jeu des rapports économiques inégaux, l'occident aux autres sociétés moins développées et il ne servirait à rien de vouloir résoudre à l'intérieur de l'occident capitaliste et de manière isolée, la contradiction qui oppose les sexes. Cela pourrait aboutir dans un premier temps à renforcer l'oppression économique sur le reste du monde, et dans un second temps à une destruction plus totale de l'occident.

Pour définir la deuxième limite du féminisme radical, je voudrais paraphraser Valéry en affirmant que le temps du monde **total** a commencé. Peut-on encore concevoir de séparer les questions qui se posent au monde contemporain et de traiter isolément les divers éléments d'une crise qui, par sa profondeur et sa violence, remet en cause et notre conception de l'homme et de l'histoire et celle de la finalité ou du sens. Le défi n'est-il pas de libérer tout l'homme, de transformer tous les rapports sociaux que ce soit dans le domaine écologique, familial, culturel, scolaire, économique... Même si la prise de conscience et les tactiques peuvent se concevoir et s'élaborer à partir de positions vécues particulières (sexe, âge, culture, profession), l'enjeu, le but, la stratégie globale doivent être totalisants.

Le mouvement féministe radical, s'il accepte de se situer à l'intérieur de ces deux totalités dialectiques – le monde dans sa diversité et l'homme dans toutes ses dimensions – trouve sa dimension révolutionnaire véritable : par son action au cœur des autres contradictions où la femme est dominée et exploitée (le travail, la politique, la production intellectuelle et esthétique...), il peut débloquer le processus de prise de conscience, affermir des solidarités au delà des appartenances culturelle, raciale, politique, créer ce que Gramsci appelle un Bloc Historique autour de leurs revendications en rassemblant les exploités du centre (ceux de la production capitaliste) et ceux et celles de la périphérie.

S'il est vrai, comme l'affirmait Marx, que c'est la condition de la femme qui mesure le niveau atteint par une civilisation, on peut conclure que le mouvement féministe porte en lui l'avenir de l'humanité parce qu'il est actuellement en occident le véritable microcosme de toutes les autres contradictions des plus naturelles (sexe, famille, beauté) aux plus culturelles (art, littérature, communication) en passant par la plus fondamentale : l'aliénation économique du travail.

EN DIAGONALE

PSC : ET REVOILA

LES « STANDEN »

Peut-être la tenue à Liège, le 13 décembre 1975, du congrès du Centre politique des indépendants et cadres chrétiens (CEPIC) apparaîtra-t-il aux historiens comme un jalon important dans la dessiccation du Parti social-chrétien par un retour aux « standen » d'antan.

Pour ses porte-parole les plus autorisés, MM. Saint-Remy et Desmaret, le CEPIC a pour fonction de regrouper les indépendants, les artisans, les professions libérales et les cadres au sein du PSC, et de représenter le secteur dit des classes moyennes dans ce parti.

Face à la Démocratie chrétienne qui, à l'intérieur du même PSC, représente des forces ouvrières, le Centre politique des indépendants entend faire contrepoids, de manière à restituer au parti un équilibre qui devrait lui permettre de défendre le Bien Commun.

Le manifeste adopté au congrès de Liège évoque les « nouvelles solidarités entre tous les groupes sociaux », au nom d'une « tradition chrétienne qui justifie l'abandon des cloisonnements économique-sociaux ».

En fait, rien n'est nouveau dans cette démarche, qui reproduit de vieux discours et entretient de vieux mythes. Au nom de « nouvelles solidarités », le sénateur Saint-Remy, président du CEPIC, est ravi de pouvoir occire une fois de plus la lutte des classes. Le petit jeu dure depuis 90 ans environ...

Le durcissement des « indépendants » a été cautionné par des notables aussi importants que MM. Vanden Boeynants, Michel et Humblet, et certains s'en sont réjoui comme d'une clarification.

Il est peut-être salutaire en effet que ces ministres déploient largement leur drapeau, qui est antisyndical et antiouvrier. Mais pouvait-il encore subsister beaucoup de doutes sur leurs orientations ?

Là où le flou se maintient par contre, c'est du côté de la Démocratie chrétienne, dont les frontières ont toujours été mouvantes. A quoi M. Henri-François Van Aal doit-il de porter le label ? Pourquoi feu André Oleffe l'avait-il gardé ? Et que signifient, de l'autre côté de la frontière linguistique, les attaches populaires sinon ouvrières d'un Jos De Saeger, d'un Placide De Paepe, d'un Leo Tindemans ?

En tout état de cause, pour le mouvement ouvrier francophone, les choix politiques ont dépassé le stade de la monoculture : les travailleurs chrétiens peuvent opter pour d'autres partis que le PSC et sa Démocratie chrétienne, et ils ne s'en font pas faute. Du Rassemblement wallon au parti communiste, en passant par le Groupe politique des travailleurs chrétiens, l'éventail est large...

Les quelque deux cents signatures recueillies le mois dernier au-dessous d'un Appel aux chrétiens, est assez significatif à cet égard. Cet appel s'adresse à « toute l'Eglise, aussi bien aux groupes de base qu'à la Conférence épiscopale, aux commissions Justice et Paix, aux organismes d'apostolat laïc ou aux conseils paroissiaux, pastoraux ou presbytéraux ». Et il leur demande, en substance, deux choses : de condamner la logique et les structures capitalistes responsables de la crise — de proclamer leur solidarité avec la lutte des travailleurs contre les puissances d'argent.

On relève parmi les signatures, les noms de syndicalistes (surtout de la CSC, mais aussi de la FGTB), de prêtres, de militants du MOC, d'enseignants, de chercheurs, de chômeurs.

Interpeller l'Eglise sur les responsabilités et les effets de la crise, mettre en cause les « entreprises internationales qui rachètent ou revendent certaines de nos industries au gré d'intérêts totalement étrangers à nos populations », souligner la valeur des luttes en cours et des « expressions de créativité personnelle et sociale, sortant de la classe sociale la plus touchée par la crise », mettre avec insistance l'accent sur le caractère non-fatal de la crise : les solidarités vraiment *nouvelles* c'est là qu'elles se manifestent. Elles sont porteuses d'avenir comme l'est, d'autre part, la cohésion du front commun syndical, en lutte contre la politique d'austérité.

R. L.

L'ARCHEOLOGIE INDUSTRIELLE, LA SCIENCE ET L'IDEOLOGIE

Alors que des chercheurs solitaires poursuivent depuis des années avec des moyens dérisoires l'étude des débuts de l'industrie, le sauvetage de ses vestiges ou la reconstitution patiente des bâtiments et des machines, l'archéologie industrielle se voit brusquement promue au rang de vedette consacrée. Tandis que les efforts passés se concentraient en quelques réalisations très inégales — Fourneau St-Michel, musée liégeois, galerie de mine d'Ecaussines-Lalaing — c'est à l'admiration de l'ensemble des techniques abandonnées et des sites délaissés que nous sommes conviés.

Alors que le « paysage de l'industrie » se recrée sans cesse sous nos yeux, pourquoi la Belgique officielle nous invite-t-elle à célébrer les morts plutôt que les vivants ?

C'est que la nostalgie du passé tient de plus en plus lieu d'idéologie pour tous ceux que l'avenir inquiète. La bourgeoisie se projette en arrière avec un délice évident. La dernière réincarnation de l'âge d'or est dans la « belle époque », nouvelle forme de « l'utopie négative » (1).

(1) Nous empruntons l'expression à R. Bentmann et M. Müller, auteurs de l'excellent ouvrage : « La villa, architecture de domination ». P. Mardaga, éditeur. L'utopie passéiste y est bien décrite comme négative. « Le changement de ce qui se détermine tout d'abord d'après ce qui sera possible et non d'après ce qui fut autrefois possible. Ce qui fut à produit la situation désespérée présente. »

Loin de nous l'idée qu'il faille négliger la connaissance de notre proche passé et laisser disparaître stupidement ce qui peut aider à le comprendre. Au contraire, mais la bourgeoisie ne peut nous présenter de ce passé qu'une vision déformée par ses intérêts de classe. Tout au plus, quelques regrets hypocrites sur la condition ouvrière au XIX^m siècle. Que reste-t-il de l'exploitation des enfants dans les sages photos jaunies de son album de famille. C'est à peine si le mot qu'il ne faut à aucun prix prononcer échappe de-ci, de-là, aux chercheurs parmi lesquels le représentant de la FEB, G. Van den Abeelen, fait autorité, le mot : capitalisme.

Le catalogue de l'exposition de la SNCI et du Crédit Communal porte en titre : le règne de la machine.

L'apport scientifique du marxisme réside par contre dans le refus de dissocier les moyens de production des rapports sociaux dans lesquels ils se développent. « La production capitaliste ne développe la technique... qu'en épuisant en même temps les deux sources d'où jaillit toute sa richesse : la terre et le travailleur » (2).

C'est pourquoi le sauvetage de quelques vestiges aussi intéressants soient-ils, n'offrira jamais qu'une image idéalisée de l'industrie capitaliste à ses débuts. Ilots sacrés d'un nouveau genre aussi faux que ceux d'un moyen-âge de pacotille. Quelques châssis à molettes ou quelques terrils en Wallonie n'assureront pas le souvenir du paysage dévasté, abandonné dès que tout le profit possible a été tiré de son sol et de ses hommes.

Quand les travailleurs prendront en mains leurs entreprises pourra naître une architecture du travail collectif qui ne sera ni le modèle utopique de la naissance du capitalisme — « cohérent, centré, ordonné, hiérarchisé » (3) — où le travail des fourmis humaines rayonne autour du temple patronal, ni le modèle fonctionnaliste réduit à la seule efficacité productive.

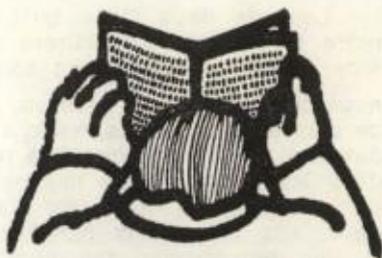
Laissons aux esthètes l'idée saugrenue des « pastiches rétro » de l'usine. Les ouvriers belges ne mesurent sûrement pas la chance qu'ils ont eue de fréquenter les premiers les musées de demain !

JACQUES ARON

(2) K. Marx. Le Capital.

(3) Catalogue de l'Association pour la gestion des salines royales d'Arc et Senans de C.N. Ledoux qui préfigurent la cité impossible du capitalisme paternaliste.

Livres



Du Parti ouvrier belge au Parti socialiste belge

Un ouvrage de P.A.C.

Rappelons, à titre d'information, que *Présence et Action culturelles* a pris la relève de la centrale d'éducation ouvrière. C'est pour répondre à cette fonction formative que les auteurs ont entrepris ce qui aurait pu être l'amorce d'une étude de synthèse sur le socialisme belge et le point de départ d'une réflexion sur ses enjeux.

L'ouvrage est conçu comme un outil de travail destiné aux militants, « qui sont des gens pressés ». Selon André Cools, qui le préface, « il évite aussi bien le piège de la simplification abusive que celui de l'ésotérisme scientifique ».

Il faut, en effet, être pressé pour se satisfaire d'une compilation aussi sommaire et dont l'agencement même est parfois discutable (1). Après un éclairage historique qui, en une vingtaine de pages, retrace l'évolution des idées socialistes depuis l'antiquité jusqu'à Marx et ses disciples, on entre d'emblée dans le socialisme belge.

Ici, celui qui espère une approche quelque peu analytique des problèmes actuels du socialisme vus dans une dimension belge, sera déçu. De la charte de Quaregnon au rassemblement des progressistes, en passant par le congrès de juillet 1959, le commen-

taire est d'une étonnante pauvreté. Souligner l'importance du document de base du POB est légitime, mais se contenter de dire que « cette déclaration admirablement rédigée reste toujours valable, bien que nécessitant des adaptations » témoigne d'une conception dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle manque de perspective historique. Quant au rassemblement des progressistes il est purement et simplement réduit à un « élargissement du front socialiste », point de vue qui trouverait mieux sa place dans un meeting électoral que dans un ouvrage ayant tout de même un but éducatif.

Après le texte des rapports de base du congrès doctrinal de la FGTB de 1971, on nous propose « quelques données sur les auteurs les plus importants ». Ce chapitre à l'intitulé nébuleux, nous informe sur la vie et l'œuvre des grandes figures du socialisme belge, à savoir E. Vandervelde, L. de Brouckère et H. De Man. Sans verser dans l'hagiographie, cet aperçu biographique n'en est pas pour autant convaincant. Il est, en effet, aussi regrettable que significatif de voir avec quelle seraine conviction les auteurs opposent le « socialisme de revendications psychologiques » de De Man au « dogmatisme rationaliste » de Marx.

Comme il fallait trouver un pendant actuel à ce vénérable trio, on nous en propose un second pour illustrer le socialisme contemporain, en l'occurrence M.-A. Pierson, V. Larock et H. Simonet. Quelles que soient les raisons qui ont motivé ce choix, il est révélateur, car cet échantillonnage des courants de pensée actuels du PSB fait surtout apparaître ses

(1) On peut s'étonner par exemple de trouver une histoire de l'A.I.T. et une biographie de César de Paepe entre le chapitre consacré au socialisme d'aujourd'hui et les annexes.

contradictions et, plus que la continuité de son hétérodoxie idéologique, un certain appauvrissement et, en ce qui concerne Simonet, la dégénérescence de ses théories réformistes.

Les conclusions, quant à elles, sont à la mesure de ce qui précède, brèves et de portée limitée. On pourrait remarquer, du reste, que l'on comprend mal la conception du répertoire biographique où se côtoient inopportunément Marx, Lénine, Cromwell et Gandhi en passant par Darwin.

Le seul mérite que l'on puisse finalement reconnaître à ce « manuel » est de faire connaître à un public relativement large des textes qui permettent de situer politiquement le POB puis le PSB. Mais, là encore, le commentaire critique justifie de sérieuses réserves; quand il ne fait pas défaut, il repose presque entièrement sur des emprunts à des sources extérieures.

C. R.

Ed. « La rose au poing », P.A.C. 1974. 381 pages.

Introduction à la science du droit

par François RIGAUX

Cette « introduction » est une étude fort originale sur des aspects fondamentaux du droit et de ses rapports avec la société. Originale d'abord parce qu'elle ne se veut pas réservée aux seuls juristes. Originale et féconde parce qu'elle lie le monde du droit, généralement envisagé à huis clos, à la vie. Rigaux a du droit une vision critique et décloisonnante, qui déborde sur l'histoire et l'économie, sur la biologie et la psychologie. Des notions cataloguées d'éternelles ou d'universelles sont dépouillées de leurs oripeaux par cet iconoclaste érudit qui en montre les limites dans le temps et l'espace. Ainsi, François Rigaux éclaire de manière dialectique le lien entre droit et propriété, entre formalisme du droit et rationalité

économique. Libérée de carcans traditionnels et « historicisée », la matière juridique devient infiniment plus vivante.

On sait que l'auteur, professeur de droit civil et de droit international privé à l'Université catholique de Louvain, est aussi un juriste qui descend dans l'arène, et notamment à l'occasion du tribunal Russel II.

AU CHAPITRE DU DROIT INTERNATIONAL

Cela ne signifie cependant pas que nous puissions adhérer à tous ses propos qui nous paraissent, par moments, manquer de rigueur.

Faute de pouvoir entreprendre ici la critique de cet ouvrage de plus de 400 pages, chapitre par chapitre, nous voudrions nous arrêter à quelques points de l'analyse qui touchent au droit international et à l'Etat.

Nous commencerons par exposer les idées de F. Rigaux, avec le souci de ne pas trahir sa pensée.

L'Etat, cette « collectivité primaire », est observé dans l'ensemble, sous son aspect de l'Etat de droit, c'est-à-dire dans le cadre de la philosophie politique créée et développée par les juristes libéraux du 19^e siècle, et, suivant l'auteur, toujours en vigueur dans les pays du « bloc occidental ». Il s'agit du postulat selon lequel le pouvoir est soumis au droit. Pourtant, dira l'auteur, entre l'Etat de droit et l'ordre juridique, il n'y a pas d'identité, mais une dialectique incessante, « l'Etat de droit n'est qu'un équilibre instable et souvent fragile entre les forces qui luttent pour le pouvoir dans la société et l'élément idéal que peut constituer le droit ».

C'est dans ce cadre que l'Etat est envisagé dans l'ensemble de la société internationale et de l'ordre juridique international. En passant en revue le développement du droit international depuis Grotius, F. Rigaux constate que le droit international classique, celui du 19^e siècle, se définissait par la qualité de ses sujets, et que ceux-ci étaient les Etats, « personnes morales de droit international », tout en excluant les peuples avec lesquels les relations étaient sou-

mises à de très vagues et incertaines principes. « L'erreur fondamentale qui a engendré toutes les autres fut l'identification de l'Etat et du droit », note Rigaux. C'est à partir de là que les règles coutumières des populations colonisées n'étaient pas estimées être « du droit », et que leurs terres pouvaient être jugées vacantes. Ce qui est en cause ici, c'est l'hégémonie des nations industrialisées, et l'idée du droit élaborée par les juristes de ces nations, à savoir qu'il n'est pas d'autre droit que le leur « poussé à sa perfection dans l'Etat de droit ». Ce droit, estime l'auteur, n'a pas été fondamentalement remis en question à l'époque actuelle, car même si la société internationale s'est élargie par la naissance de nombreux nouveaux Etats, même si on peut distinguer trois groupes d'Etats (les occidentaux, les pays socialistes, et les nouveaux Etats nés de la décolonisation), « la figure traditionnelle de l'ordre juridique » est restée la même. De plus, ses défauts les plus apparents sont encore renforcés. Le fait que tous les Etats sont maintenant sujets de droit international ne change rien à la définition classique, et le volontarisme — faiblesse du droit classique — est toujours à la base des obligations internationales. Donc, écrit Rigaux, « les nouveaux membres de la société internationale n'y ont pas porté la révolution; on peut craindre plutôt qu'ils n'aient été gagnés aux éléments les plus sclérosés de son idéologie » (p.56).

D'après l'auteur, l'élargissement de la société internationale par le biais des organisations internationales, n'a pas davantage contribué à son changement.

Aussi longtemps en effet que le pouvoir des Etats dans la société internationale ne sera pas remplacé par une vision « résolument démocratique », sa « prétendue organisation ne sera qu'une façade ».

Mais la lacune la plus grave est due à la doctrine qui n'a pas « su concevoir de manière assez hardie la production des sources du droit international ».

Dans ce cadre, l'auteur accorde une nette prépondérance à la cou-

tume internationale, car toute règle de droit étant l'expression d'un pouvoir, la question se pose de savoir quel est ce pouvoir dans la société internationale; si on réduit cette dernière à un club d'Etats, on s'interdit de comprendre que ces Etats « sont à la fois les destinataires et la source » du droit international. Donc « le seul fondement rationnel et réel de l'organisation internationale est la volonté de paix des peuples, c'est-à-dire des hommes et des femmes ayant une conscience diffuse de leur solidarité ». Le pouvoir est donc dans la collectivité et non dans les organes des Etats.

D'autre part, l'auteur estime qu'il faut faire passer progressivement l'idée de la subordination effective de l'Etat au droit international en donnant les exemples de la répression des crimes contre l'humanité et de la protection internationale des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Le lien entre la propriété individuelle et la souveraineté étatique occupe, aux yeux de Rigaux, une place très importante dans « l'apologétique de la première ». Mais l'usage commun à tous les hommes, par-delà la division des ethnies et des Etats, est l'objectif à atteindre, objectif auquel le concept traditionnel de la propriété fait obstacle. Néanmoins, l'auteur souligne qu'il paraît utopique de se passer aujourd'hui de l'intermédiaire des Etats nationaux, car la solidarité des hommes et des femmes d'un peuple peut permettre une solidarité plus grande entre les différents peuples.

C'est ainsi que l'avenir dépend d'un choix politique fondamental, le pouvoir économique devant être restitué aux communautés humaines, l'appropriation privée des biens éliminée, pour que des hommes et des femmes puissent se partager équitablement les ressources naturelles, que le pouvoir se répande dans le peuple entier, que le savoir et la culture se diffusent effectivement et retrouvent leurs sources populaires... A ce moment, les peuples auront une vision différente du droit international et de la solidarité entre les nations.

ETAT ET CONTRADICTIONS DE CLASSES

Cet ensemble d'idées appelle certaines réflexions.

Il convient avant tout de remonter à la nature même de l'Etat.

Est-il besoin de rappeler que c'est la division en classes de la société qui fait de l'Etat une nécessité ? Qu'on nous permette ici, une citation de Lénine : « *L'Etat est le produit et la manifestation de ce fait que les contradictions de classes sont inconciliables. L'Etat surgit là, au moment et dans la mesure où, objectivement, les contradictions de classes ne peuvent être conciliées. Et inversement, l'existence de l'Etat prouve que les contradictions de classes sont inconciliables* ».

Si au niveau de l'Etat, l'intérêt des classes dominantes est protégé par son organisation, par sa structure et par son droit propre, au niveau des relations internationales, ce sont encore une fois les intérêts de ces mêmes classes qui sont dominants, c'est-à-dire qui s'opposent à la recherche d'un équilibre représentant le fondement du droit international. L'Etat, avec son organisation de classe, mais aussi avec la nation qu'il est censé représenter, joue le rôle de sujet de droit international, droit qu'il crée dans la foulée des accords « nés de la compétition des volontés des Etats qui participent au concert international » (1).

Quant aux autres sujets, beaucoup moins nombreux d'ailleurs, le droit international s'est effectivement élargi par l'entrée en scène notamment des organisations internationales et en particulier (quoique dans une mesure restreinte) des peuples, dans la mesure de leur lutte pour la décolonisation, pour la liberté — tant politique qu'économique. A remarquer que ces peuples soit déjà, soit tendent à s'organiser en Etats, comme en témoigne par exemple la déclaration faite par Farouk Kaddumi, chef du Bureau politique de l'Organisation de libération de la Palestine, le 6 décembre dernier pour le journal milanais « Corriere della sera » : « *L'OLP a besoin de devenir un Etat* ».

Ce sont les Etats qui, au point de départ, donnèrent naissance au

droit international, surtout par le biais du processus coutumier — avant d'en venir au stade plus formel et précis des traités. Cette création implicite d'accord entre les Etats les liait, et les lie précisément dans la mesure où elle répond à l'état de leurs intérêts et de la place qu'ils occupent dans la société internationale. Celle-ci exige en effet de l'Etat qu'il possède une capacité suffisante pour en être membre.

L'originalité de chacun des membres de la société internationale, la place qu'il y tient, son indépendance, sa souveraineté, et en même temps la coexistence des souverainetés débouchent sur le principe fondamental du volontarisme, qui est normalement à la base du droit international. Ce droit est en effet un droit de coordination (même si les éléments d'imposition n'en sont pas absents à tout jamais). Et c'est ce qui rend caducs notamment les traités signés sous pression. Le fait que l'utilisation de la force est contraire aux principes fondamentaux du droit international contemporain représente un pas très important aujourd'hui, dans le cadre de la société internationale qui recouvre l'entièreté du globe.

Le professeur Chaumont (2) observe avec raison que quelles que soient les explications que l'on donne du fondement du droit, il n'y a guère du point de vue pratique et dans la situation concrète des relations internationales qu'une alternative à ce niveau : ou bien la contrainte « qui est la violence injuste », ou bien l'accord « à condition qu'il soit réel » ce qui est effectivement de première importance. Car ce qu'il faut remettre en cause, ce n'est pas l'accord, mais son contenu souvent « irréal », c'est-à-dire l'expression des relations de force au niveau international, l'expression de l'inégalité entre Etats, due à l'inégalité du développement économique et à l'abus de puissance des pays les

1) G. Tunkin, *Droit international contemporain — recueil d'articles*, Paris 1965 — page 163.

2) M. Chaumont, *Cours général de droit international*, RCADI 1970/1, page 367.

plus développés du système capitaliste. On retrouve cette relation de force, sous une forme beaucoup plus crue, dans la colonisation au 19^e siècle — qui a permis la doctrine et la pratique d'un droit international refusant de reconnaître les règles coutumières de populations « non-civilisées ». Ce refus était fonction de la force économique, politique et militaire des Etats colonisateurs.

Pour en revenir à la coutume, il est difficile pour elle comme pour d'autres sources d'échapper à cette « logique de l'accord ». Le professeur Tunkin (3) souligne le double sens du terme : « celui de la règle coutumière n'ayant pas de caractère juridique, et celui de norme coutumière de droit international ». La création de la norme coutumière dans ce cadre présuppose non seulement l'établissement de la coutume internationale, mais sa reconnaissance par les Etats, ce qui lui confère la qualité de norme de droit international.

A propos du rôle des Etats nouveaux, il faut rappeler qu'avec l'apparition du premier Etat socialiste, puis des autres, de nouveaux principes de droit international sont nés. De même, l'existence des Etats socialistes a introduit dans ce droit un pluralisme jusqu'alors inconnu. D'autre part, si ces Etats ne rejettent pas d'emblée le droit international, ils œuvrent à la création de nouvelles normes et à leur codification, ceci surtout dans le cadre des Nations-Unies. (Les récentes remises en cause de la fonction de l'Assemblée Générale, la critique des « votes automatiques » par les Etats-Unis illustrent cette évolution.)

Le professeur Rigaux a raison de souligner que l'avenir du droit international dépend de certains facteurs économiques. Mais plutôt que de l'élimination de l'appropriation privée des biens, nous pensons que c'est de l'élimination de l'appropriation privée des moyens de production qu'il s'agit. Et cette transformation révolutionnaire ne peut s'opérer dans l'état actuel des choses que dans le cadre des Etats, par le développement de la lutte des classes.

Ajoutons à ces remarques que certains jugements de l'auteur sur la politique économique de pays socialistes sont aussi sommaires que l'est sa bibliographie sur le marxisme.

Mais si ces défauts et lacunes ne peuvent être escamotés, « L'introduction à la science du droit » n'en garde pas moins de grands mérites, car l'approche de Rigaux est dynamique et fructueuse.

S.P.

Aux Editions Vie Ouvrières —
407 pages — 697 F.

Les femmes, aujourd'hui, demain

Le Centre d'Etudes et de Recherches Marxistes de Paris publie aux Editions Sociales le texte des conférences et débats qui ont eu lieu lors de la dernière Semaine de la pensée marxiste en France.

Ce volume propose à notre réflexion des opinions, des projets d'action, des constats de faits, des questions aussi, qu'il faut encore bien souvent laisser ouvertes. Les quarante intervenants des deux sexes s'en tiennent aux thèmes dégagés lors des réunions préparatoires à la semaine : ainsi, des journalistes, des écrivains, des délégués syndicaux, des militants de divers mouvements, des responsables du PCF, des psychiatres, des philosophes, des psychanalystes, des psychologues et des juristes rendent compte de leur expérience dans des domaines aussi divers que la lutte syndicale, la contraception, le travail domestique, le droit ou la sexualité. Des noms, pour n'en citer que quelques-uns : Madeleine Vincent, membre du Bureau politique du PCF ; Christiane Gilles, secrétaire confédérale de la CGT ; Catherine Clément, maître-assistant de philosophie ; Luce Irigaray, psychanalyste ; Robert Debré, membre de l'Institut ; Mérie Grégoire, journaliste à RTL ; Maud Mannoni ...

3) G. Tunkin, *Droit international contemporain*, page 79.

Chaque sujet mériterait une semaine d'étude et les intervenants, qui ne disposent que d'un temps de parole très court, doivent se contenter de lancer quelques idées. L'auditeur, le lecteur restent sur leur faim, les présidents interrompent des débats à peine entamés, précisément au moment où l'appétit est ouvert.

Cependant, quelques interventions retiennent l'attention. Allant droit au fait, elles suscitent la réflexion et indiquent que, en ce qui concerne la libération de la femme comme en d'autres matières, la pensée marxiste n'a pas épuisé ses ressources.

Limitons-nous à deux contributions : celle de l'anthropologue Maurice Godeller et celle de Jeanne Tilhet-Pretnar, maître-assistant à l'Université de Paris I.

Maurice Godeller s'attache à démontrer que la domination masculine, la ségrégation des femmes sont des réalités et des contradictions plus vieilles que celles des classes. Il envisage cette infériorité féminine sous quatre points de vue : la vie économique, l'« ordre social », la guerre et les effets de la prohibition de l'inceste. Levant au passage une vieille équivoque que nous a léguée le XIX^e siècle, il souligne qu'il n'y a jamais eu de matriarcat et que, même dans les sociétés matrilineaires, l'autorité est en dernière instance masculine. Que l'inégalité homme-femme soit basée sur une justification idéologique aussi bien en Nouvelle-Guinée (les femmes ont un sexe, il y a du sang qui coule, elles sont impures) que dans notre propre société (où certains psychanalystes posent la sexualité comme la réalité ultime à laquelle tout s'enchaîne) montre qu'il faut encore construire une théorie de la sexualité qui en explique le rôle et la place exacts dans l'évolution des formes de société. Cette théorie se fonderait notamment sur l'analyse scientifique du rôle féminin dans le groupe social. Exemple : ces populations africaines où la femme ne participe qu'à la cueillette et à la chasse aux petits animaux parce qu'elle doit mettre au monde au moins cinq enfants pour que le père et la mère soient

« remplacés » et qu'elle n'a d'autres aliments à offrir à ses petits que le lait maternel. Il est évident que l'infériorité de la femme n'est pas ici le résultat d'un complot masculin ou d'une idéologie de l'impureté, mais d'un faisceau de conditions très concrètes. La suppression de l'infériorité féminine ne peut être que le résultat du changement progressif de ces conditions, à commencer par le développement des forces productives.

L'exposé juridique de **Jeanne Tilhet-Pretnar** mérite également une attention particulière. Elle part de la constatation que le droit ne fait en général qu'entériner une situation acquise et que les véritables conflits se résolvent ailleurs. Pourtant, l'analyse de la règle juridique permet de déceler les partis pris de la société et de faire évoluer parfois certains points de détail. J.T.-P. distingue « le droit protection » et « le droit pouvoir ». Elle évoque l'état actuel de la législation française, ce qui l'amène à signaler maintes bizarreries d'hier et d'aujourd'hui, et par exemple que la femme mariée continue à prendre le nom de son mari, qu'elle est légalement domiciliée chez son mari et qu'il a fallu bien longtemps pour qu'enfin chaque épouse ait le droit d'ouvrir un compte en banque et de gérer ses propres biens. Chez nous, certaines banques exigent encore la signature de l'époux, alors que la loi belge est en ce point semblable à la française. Cet exposé, complété par celui de Jean Bardouillet à propos de la femme seule, célibataire, veuve ou divorcée, clôture un volume dont la lecture ne peut que raffermir la conviction des progressistes, hommes et femmes : en matière de reconnaissance de la personnalité féminine, tout reste à faire, et l'année de la femme dont nous a gratifiées l'Organisation des Nations Unies n'était qu'une péripétie au cours d'une lutte à poursuivre avec acharnement.

O.H.

LES FEMMES aujourd'hui, demain.
Coll. Problèmes E.S. Semaine de la
Pensée Marxiste (25 janvier - 4 février
1975) C.E.R.M. 219 F.

Revue



Bulletin de la Fondation André Renard

Deux thèmes importants dans la dernière livraison du Bulletin de la FAR : les illusions d'une régionalisation dite provisoire et expérimentale, le syndicalisme au féminin.

Sur le premier, Louis Tordeurs fournit une étude solide de la loi d'août 1977 et des arrêtés d'application qui l'ont suivie. Au-delà du fouillis institutionnel créé par cette « expérience » du gouvernement Tindemans-De Clercq-Perin, le Bulletin de la FAR montre qu'en dernière analyse, le pouvoir de décision politique continue, comme naguère, à se concentrer entièrement au niveau national. Non seulement il n'y a pas de législatif régional, d'exécutif régional, mais il n'y a pas de politique régionale globale : le maximum que permet la loi Perin, c'est d'adapter l'action du pouvoir central aux aspects régionaux dans certains domaines particuliers. De plus, le budget régional représente une part faible du budget de l'Etat et une part faible du budget de l'Etat dans chacun des domaines des matières « régionalisables ». Conclusion, fort peu surprenante au demeurant : « les régions sont ligotées ». Il apparaît à l'évidence de l'analyse faite par Louis Tordeurs que la régionalisation de M. Perin, au lieu de s'appeler *provisoire*, aurait dû d'entrée de jeu, s'appeler *illusoire*...

Dans la même livraison, Emilienne Brunfaut fait le point des journées d'études organisées en septembre dernier par le ministère de l'Emploi et du Travail, sur le thème « La femme dans le monde du travail ». Elle saisit l'occasion pour rappeler la fonction de la Commission nationale du travail des femmes — compétence consultative, faculté d'initiative pour étudier un problème ou pour proposer une orientation. C'est le problème-clé de la *mixité* (dans l'enseignement, l'éducation, les professions) qui retient surtout l'attention de la Commission, car c'est d'une mixité « pensée, voulue et appliquée » dans ces domaines, que dépend un élargissement des chances d'égalité pour les femmes.

Pour sa part, Annie Massay tente de cerner en quoi et pourquoi la FGTB et la CSC ont, en matière de politique familiale, des conceptions divergentes.

R. L.

Bulletin de la FAR n° 63, 60 F, à verser au CCP 000-0183024-82 de la Fondation André Renard à Liège.

La Pologne

Le récent congrès du Parti ouvrier unifié de Pologne a remis la Pologne en vedette dans la presse, même belge. Voici une revue qui vous permettra de plonger de plein-pied dans les réalités mouvantes, complexes et captivantes de ce pays. Il y a de l'austère (exploitation minière, production alimentaire) et du pittoresque (navigateurs polonais en goulette, ex-

ploits des attelages à quatre chevaux). Il y a des images superbes — les Oiseaux de Jerzy Czerniawski par exemple, ou des photos du débat mené parmi les cinéastes polonais. Des problèmes difficiles sont abordés — « les arts plastiques sur commande sociale », la lutte contre la pollution, les rapports entre médecine et biologie.

Le tout est présenté avec goût et enrichi d'illustrations de qualité. C'est Victor Larock qui soulignait

dans un récent éditorial du « Peuple » l'incompréhension existant entre Belges et Polonais, alors que l'avion met moins de deux heures pour relier Bruxelles à Varsovie. Parmi d'autres outils, la revue « La Pologne » peut, pensons-nous, réduire distance et incompréhension.

R.

Prix : 30 FB. En vente à la librairie « Du Monde Entier », Bruxelles.

Hebdo 76

CHAQUE MERCREDI

l'information sur les luttes sociales,
politiques, culturelles .et les autres !

CHAQUE MERCREDI

un terrain de confrontation

ET de rassemblement pour les différents
courants de la gauche en Belgique

Aux lecteurs des « Cahiers Marxistes » HEBDO 76 offre

★ un abonnement cadeau (essai) de 3 mois : 300 F

★ une collection complète (15 n°) : 200 F

★ un abonnement annuel : 1.400 F (— 25 ans : 1.200 F)
payable en 1 ou 2 tranches.

(A verser au compte 068-0542410-13 (Crédit Communal)
d'Hebdo 76)

« HEBDO 76 » 26, rue Paul Emile Janson, 1050 Bruxelles.

Ont collaboré aux « Cahiers Marxistes »

Christian ALSTEEN
Agnès ARNOUL
Jacques ARON
Marc BAUS
Jean BLANKOFF
Isabelle BLUME ●
Jean BLUME
Philippe BOESMANS
Jean-Claude BODSON
Marc BRAET
Jacques BRIERE
Jean BRUHAT
Walter BURNIAT
Giovanni CARPINELLI
René CASTILLO
Segundo CASTRO
Raymond CEUPPENS
Achille CHAVEE ●
Francis CHENOT
Jean CIMAISE
Nicole CROMBEZ
Bernard DANDOIS
Jacques DE BONIS
Alain DAWANCE
Jan DEBROUWERE
G. DE CARLO
Louis DELTOUR
René DEROUX
Chantal DE SMET
Urbain DESTREE
Conrad DETREZ
Jean DONKERS
Dominique DRIESSEN
Jean DU BOSCH
Edmond DUBRUNFAUT
Augustin DUCHATEAU
Robert DUSSART
Elie ELIA
Pierre ERGO
W. EYLENBOSCH
Jean-Claude FAIDHERBE
Roger FOULON
Hugo FRADE
Piet FRANTZEN
Paul GAVEAU
René GERBAULT
Jean GORDOWER
Michel GODARD
José GOTOVITCH
Louise GOTOVITCH
Patrice GRANVILLE
Alkis GRECOS
Marie GUISSÉ
Jean-Jacques HEIRWEGH
Anne HERSCOVICI
Rudolph HEYNDELS
Paule HERLA

François HOUTART
Madeleine JACQUEMOTTE
Pierre JOYE
Johan KAKH
Bogdan KAVCIC
Zygmunt KOCZOROWSKI
Jean LAITAT
Jules LAMMENS
Philippe LAUWERS
Jean LAVACHERY
Marcelle LAVACHERY
Marcel-G. LEFRANCO
Jacques LEMAITRE
Claude LEPAS
Rosine LEWIN
Goffredo LINDER
René LONNOY
André MARTIN
Frans MASEREEL ●
Jacqueline MEESTERS-COSSON
Leo MICHELESEN
Jacques MOINS
Jacqueline MOULIN
Walter MULLER
Jacques NAGELS
Marc NEYMARC
Georges PAPPY
Paulette PIERSON-MATHY
Albert PHILIPPE
Marc RAYET
Claude RENARD
Jean-Maurice ROSIER
Denise SALMON-MATHY
Renato SANDRI
Robert SEVRIN
René SCHOONBRODT
José SOARES
Roger SOMVILLE
André SOREL
Maxime STEINBERG
Andrée TERFVE ●
Jean TERFVE
Francis TESSA
Andrée THONNART
Virgil TROFIN
Jef TURF
Marthe VAN DE MEULEBROECKE
Christian VANDERMOTTEN
Louis VAN GEYT
Michel VANHOORNE
Jean-Paul VANKEERBERGEN
Paul VERNIER
Jan VERWEST
Willy WOLSZTAJN
Charly VIENNE
Micheline WILHELM
Jacques YERNA

L'abonnement annuel aux Cahiers marxistes

(dix livraisons) pour 1976

reste fixé à 400 F,

montant qui se réduit à 200 F pour les moins de 25 ans.

Abonnez-vous ou réabonnez-vous sans tarder

Si vous voulez souscrire un seul abonnement pour 1976 et 1977

il vous suffit d'effectuer un seul versement de 800 F.

qui vous met à l'abri d'une hausse de tarifs

et nous met à l'abri d'une éventuelle distraction de votre part,
l'an prochain.

Faites connaître les C.M. autour de vous

Aidez-nous à étendre la diffusion des C.M.

**et envoyez-nous vos suggestions et observations sur le
contenu de la revue.**

Adresse : 20, avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles

CCP N° 000 0188745 80 de la Fondation J. Jacquemotte,

20, av. de Stalingrad, 1000 Bruxelles.

A paraître dans les prochains numéros :

Angola : le sens d'un combat

Hongrie : une nouvelle culture

Belgique :

- Etudes sur le travail féminin
- Classes sociales et héritage culturel
- Le statut de la RTB
- Un dossier : Universités en crise

Au sommaire de quelques récents numéros
(qu'on peut obtenir en versant 50 F)

- **Le dossier Glaverbel,**
par Pierre Joye et Rosine Lewin
- **Qu'est-ce que le compromis historique ?**
par Jacques Moins
- **Les tares de l'A.M.I.,**
par Jacques Lemaitre
- **L'A.M.I. et les médicaments,**
par René Deroux
- **Le Zaïre : Situation et perspectives,**
par Jules Lammens
- **Emile Verhaeren et la Russie,**
par Jean Blankoff

Auteur-éditeur responsable et correspondance :

Rosine Lewin / rédacteur en chef
Avenue de Stalingrad, 18-20, 1000 Bruxelles

50 F